

Compte rendu d'activité 2023





P 6 → MISSIONS CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

P10 > COLOMBIÈRES-
SUR-ORB

P12 > VALROS

P14 > SAINT-BAUZILLE-
DE-MONTMEL



P 16 → MISSIONS FORMATION ET INFORMATION

P18 > L'ARBRE



P 20 → MISSIONS CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET

P22 > À VOS PINCEAUX!

P23 > LES ATELIERS
JARDIN DU CAUE



P 24 → MISSIONS SENSIBILISATION ET INFORMATION

P26 > LE TOUR DES
MATÉRIAUX D'UNE MAISON
ÉCOLOGIQUE

P28 > AET «RE-CRÉATION,
RÉVÉLER L'ESPACE»



P 32 → PARTENARIATS

P34 > CONCOURS
D'APPEL À IDÉES: HABITER
LE LITTORAL DEMAIN!

P36 > RÉUSSIR LA DENSITÉ



P 38 → VIE DU CAUE

P38 > LE CAUE AU NIVEAU
NATIONAL ET RÉGIONAL

P39 > L'ÉQUIPE,
SA FORMATION, LES
LOCAUX ET LES LOGICIELS

P40 > L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

P41 > LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

P42 > LE COMPTE
DE RÉSULTAT

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE



Convaincue de l'importance des conseils apportés, d'une offre de formation diversifiée et de l'intérêt des actions de sensibilisation portées par le CAUE, c'est avec satisfaction que je signe le rapport moral du compte rendu d'activité 2023, reflet de l'engagement de notre structure et de l'ensemble de l'équipe qui la compose.

Élue de terrain, je ne peux que révéler l'importance pour les élus d'avoir à leurs côtés les professionnels du CAUE pour les accompagner dans leurs projets via une lecture sensible de leur environnement et des enjeux multiples que portent une collectivité. C'est en tant qu'acteur de terrain que se positionne le CAUE afin de comprendre et transmettre l'identité du territoire héraultais à l'appui des missions qui lui ont été confiées par la loi.

Les questions liées aux transitions écologiques et énergétiques, la préservation des milieux, la nature en ville sont de plus en plus prégnantes.

Les collectivités sont en attente des temps d'échanges proposés en amont de toute initiative afin d'identifier et évaluer pour mieux agir !

En témoignent le renforcement des demandes sur le traitement et l'aménagement d'espaces publics, la densification, qui

dans la continuité des missions historiquement engagées, amènent l'équipe du CAUE à renouveler son regard, tout en continuant à parcourir notre département pour conseiller habitants et élus.

Cette année encore, l'accompagnement des collectivités a largement mobilisé l'équipe du CAUE sur des sujets très variés, introduisant les solutions à mettre en œuvre pour permettre l'adaptation au changement climatique des territoires et de leur projet. A ces questions se sont adjoints les problématiques liées à la nécessaire réduction de la consommation foncière, qui fait actualité. Cette dernière amène à des réflexions sur de nouvelles modalités de mise en œuvre des projets d'aménagement et de développement du bâti ainsi que de nouveaux positionnements d'acteurs.

En 2023, un nouveau souffle est donné aux actions de sensibilisation, renforçant les actions pédagogiques vers tous les publics, depuis les locaux du CAUE mais également redéployées hors nos murs à travers de nouvelles perspectives d'actions. Pour exemple, l'invitation à la manipulation de la matière en parallèle de l'exposition accueillie à l'automne avec la réalisation d'un mur démonstrateur dans le hall du CAUE, a révélé l'intérêt et la qualité des matériaux biosourcés. Cette expérimentation participative et immersive originale fut une réussite à réitérer pour l'ensemble des participants.

Enfin, en tant qu'élue départementale, je tiens à souligner le rapport de proximité qui s'opère avec les différents services du département et son ingénierie que ce soit en réponse à la nouvelle convention triennale signée au printemps dernier, que dans le cadre du groupe de travail Hérault Territoire. De plus, il n'est plus à douter de l'intérêt des partenariats induits avec les acteurs institutionnels et associatifs... pour mieux conseiller les communes, engager des actions de formation et de sensibilisation.

À travers les pages de ce rapport d'activités, je vous souhaite une belle découverte des actions menées par l'équipe du CAUE tout au long de cette année 2023, fort de votre soutien qui compte sur ses adhérents pour diffuser ses valeurs de défense de la qualité de notre cadre de vie, architectural, urbain et paysager.

Julie Garcin Saudo
Présidente du CAUE De l'Hérault

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

UN OBJECTIF

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux, qui assument des missions de service public dans une dynamique d'expertise et un esprit associatif.

Il a pour vocation d'améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale :

— En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.

— En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

« La sensibilisation, l'information, la pédagogie, l'accompagnement et la formation sont les outils privilégiés du CAUE. »

UN ORGANISME DÉPARTEMENTAL AVEC UN STATUT ASSOCIATIF

Créé à l'initiative du conseil départemental le 8 mars 1979 dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu. Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public, dans un cadre et un esprit associatif qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement :

- Une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement, votée par le Conseil départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.
- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE participe à la solidarité territoriale entre espaces urbains et ruraux, entre acteurs publics et privés, assurant un conseil indépendant, proposant un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain depuis 45 ans.

Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture
- Article 7 : *« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... ses interventions sont gratuites. »*



« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, article 1

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

SES QUATRE MISSIONS

— Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

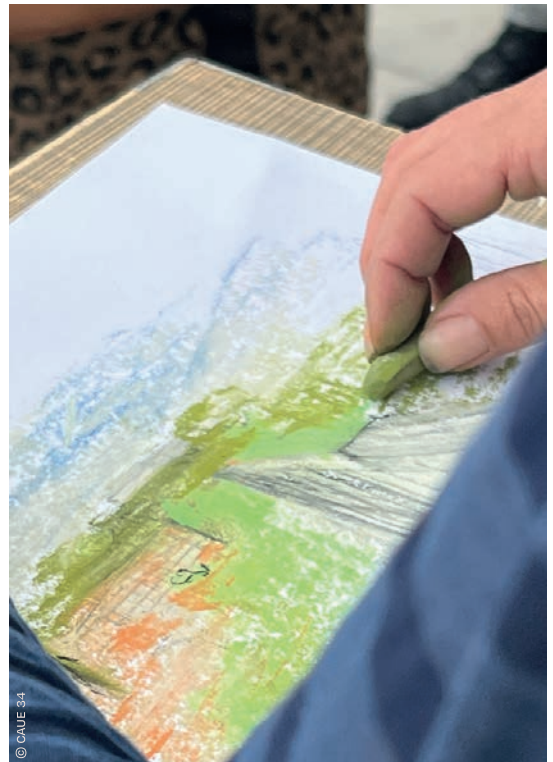
— Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage publics

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

— Pour les maîtres d'ouvrage privés, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

— Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.



— Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant architecture, urbanisme, paysage, écologie, patrimoine et énergie font du CAUE un acteur de terrain particulièrement pertinent.

— Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

UNE SPÉCIFICITÉ D'INTERVENTION

— Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

MISSIONS

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



AMÉNAGER SA COMMUNE, SON TERRITOIRE

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine urbain, bâti et paysager, programmation architecturale et urbaine, restructuration, réinvestissement et développement urbains, aménagement paysager, etc. En 2023, le CAUE a effectué **104** accompagnements, issus du prolongement d'action ou nouvelles demandes.

DEUX NIVEAUX D'INTERVENTION POSSIBLES :

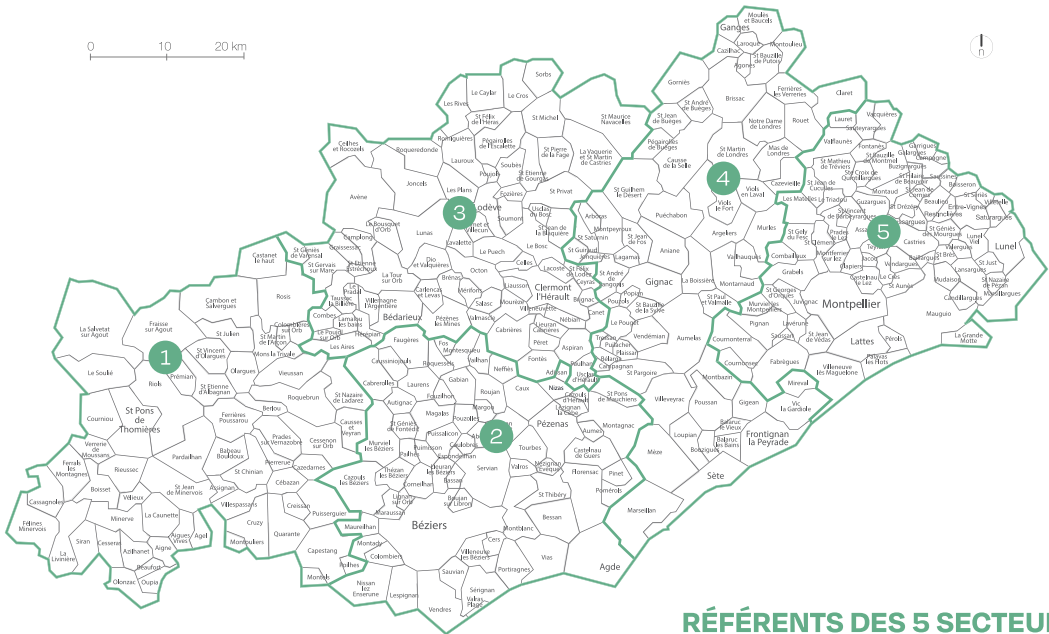
- Les missions « courtes » qui comprennent une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis, recommandations et informations adaptées ;
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui établissent sur la base d'un diagnostic sommaire, enjeux et objectifs, une aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix de professionnels adaptés... Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse. **53** conventions sont en cours, dont **21** nouvellement signées en 2023.

UNE AIDE À LA DÉCISION

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre. Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes qui développent des approches transversales et environnementales. Il travaille sur l'équilibre des territoires, la cohérence de l'aménagement et la mémoire des lieux. À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE propose un travail d'animation, de médiation. Il privilégie les approches partenariales.

UNE ORGANISATION RÉPARTIE EN CINQ SECTEURS SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation et de planification des réponses. Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage. Ce référent connaît son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités.



COORDINATION & APPUI :

Florence Fombonne Rouvier, directrice
Sylvaine Glaizol, directrice adjointe jusqu'au
15 avril 2023, architecte et urbaniste conseillère

EN APPUI :

Anaïs Hervouet, paysagiste conseillère
Mickaël Arjona, architecte conseiller
Joséphine Guillemin, architecte conseillère

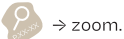
RÉFÉRENTS DES 5 SECTEURS :

SECTEUR 1 / Alain Pérez
Architecte et urbaniste conseiller
SECTEUR 2 / Serena Palazzi
Architecte et paysagiste conseillère
SECTEUR 3 / Patrick Buffard,
Architecte et urbaniste conseiller
SECTEUR 4 / Lydie Champonnois,
Architecte et urbaniste conseillère
SECTEUR 5 / Xavier Mestre,
Architecte et urbaniste conseiller

INTERVENTIONS MENÉES EN 2023

LÉGENDE :

XXXXX (sous-titrage en vert clair) → nom des collectivités faisant l'objet de convention d'accompagnement



→ zoom.

CD: Conseil Départemental
DDTM: Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EPFOC: Établissement Public Foncier Occitanie
HI: Hérault Ingénierie
MCE: Maîtrise d'œuvre
PVD: Petites Villes de Demain
UDAP: Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
3M: Métropole Montpellier Méditerranée

DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE, DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

BABEAU-BOULDOUX — Devenir d'un ancien bâtiment communal. Visite et conseils donnés sur place.

CAMPAGNAN — Projet d'équipements scolaires et orientations d'aménagement du site. Suivi de la mission de programmation AMO par N. WESTPHAL architecte programmiste. Partenariat HI.

CABRIÈRES — Réhabilitation de la « Mine de Pioch Farrus ». Participation à un COPIL sur son devenir.

CASTANET-LE-HAUT — Restructuration d'un îlot dégradé. Après réflexions préalables, rédaction d'un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'œuvre architecturale. Agence Laura-May Dessagne architecte sélectionnée, mission en cours. Partenariat HI.



COLOMBIÈRES-SUR-ORB — Réaménagement de bâtiments communaux. Rédaction du cahier des charges. Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre engagée.

COURNIU-LES-GROTTE — Restructuration de l'îlot de la Mairie et des cours d'écoles. Accompagnement engagé.



L'ancienne gare devenue salle communale.

GANGES — Programme de rénovation des façades en centre ancien. Participation à la commission façades / Lien avec PVD.

GRABELS — Rénovation de deux cimetières. Visites et transmission de fiches conseils et de recommandation.

GRAISSESSAC — Réhabilitation de la maison Castan. Participation à la réunion du lancement de l'étude ainsi qu'au COPIL.

LA BOISSIÈRE — Restructuration et réorganisation des équipements publics. Rédaction d'un cahier des charges de définition d'une mission de MCE. Partenariat HI.

LAVALETTE — Aménagement d'un secteur en entrée de village - Création d'une salle des fêtes et Mairie. Rencontre des élus sur site et proposition d'accompagnement pour des réflexions préalables.

LE POUGET — Restructuration des écoles et création d'une cantine. Suivi de la mission de programmation, lancement de la consultation : équipe désignée P. CABANIS architecte programmiste.

LE TRIADOU — Salle polyvalente et « espace de la Plaine ». Conseil pour la réhabilitation des salles et des espaces publics adjacents. Partenariat HI.

MAUREILHAN — Extension du siège de la Cté de communes et aménagement des espaces extérieurs. Conseil ponctuel sur une mission de programmation préalable à une mission de MCE.

NIZAS — Réhabilitation de la Tour de l'Horloge. Présentation d'un diagnostic et orientations.

NOTRE-DAME-DE-LONDRES — Restructuration et extension de l'école communale. Visite, avis et définition d'une mission de programmation architecturale, confiée au bureau d'études AMOTTITUDE.

PARDAILHAN — Création d'un espace multi-services. Proposition d'accompagnement formulée.

PÉZENAS — Réhabilitation ou reconstruction d'une passerelle. Accompagnement pour la mise en place d'une mission de MCE.

PRADES-SUR-VERNAZOBRE — Réaménagement de bâtiments communaux. Rédaction d'une note sur les attendus de la mission de MCE, Stéphane Plaire architecte sélectionné.

ROUET — Restauration petits patrimoines communaux. Consultation et mission confiée à Marilyn Gobin, architecte du patrimoine.



SAINT BAUZILLE DE MONTMEL — Projet d'extension et de restructuration de l'école. Suivi de la mission de programmation AMO par EPIC et sélection de l'équipe de MCE Romain Jamot architecte mandataire. Partenariat HI.

SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ — Projet d'extension et de restructuration de l'école. Réflexions préalables en partenariat avec la Cté de communes les Avant-Monts, EPFO, PHLV.

SAINT NAZAIRE DE PÉZAN — Aménagement de l'îlot du centre et des espaces publics attenants avec étude préliminaire. Consultation et mission confiée à Antoine Jean architecte mandataire.

SÈTE — Conseil sur le programme d'opération pour la construction d'un hôtel d'entreprises. Avis donné sur le cahier des charges et les modalités de consultation.

SÈTE AGGLOPÔLE — Étude de valorisation du domaine de Bellevue sur Marseillan et Mèze. Avis formulés lors des comités de pilotage.

SORBS — Fermeture partielle de la halle sur la place du village. Visite du site avec les élus. Compte rendu identifiant les enjeux et la marche à suivre pour la réalisation de ce projet.

VALERGUES — Projet de salle intergénérationnelle. Visite du site et état des lieux du patrimoine arboré.

VIC-LA-GARDIOLE — Projet pôle médical. Conseil ponctuel donné sur l'étude de faisabilité transmise par la commune.

VILLESSPASSANS — Rénovation de deux puits communaux. Réunion avec les élus. Relais pris par HI.

VIOLS-LE-FORT — Rénovation de la salle polyvalente et agrandissement de la bibliothèque. Visite sur site et réunion de présentation du diagnostic et des orientations possibles. Partenariat HI.

DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

ASSAS — Projet urbain. Réunion de bilan avec l'équipe municipale.

BOISSERON — Projet urbain. Participation à des réunions sur l'étude hydraulique à l'échelle du village.

CAUX — Évolution d'un secteur urbain. Diagnostic sommaire et identification des enjeux en cours.

CAZILHAC — Élaboration du PLU. Conseil ponctuel transmis au CD34.

CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC SAINT LOUP — Réinvestissement urbain. Restructuration des milieux pavillonnaires. Proposition de visites de 3 opérations de logement dans le cadre du PLH. Participation à l'élaboration du cahier des charges pour étude sur la question de la densification.

FOUZILHON — Création d'un « eco. quartier ». Réflexions préalables avec les élus sur une méthodologie de travail à mettre en place.

LAVERUNE — Approche du site et positionnement de la station bus/tram.

LUNEL-VIEL — Projet urbain. Suivi de la mission d'étude de définition urbaine thématique et sectorielle menée par Ex&Terra mandataire. Partenariats CD34, DDTM34, UDAP34.

OLMET ET VILLECUN — Réflexions préalables à la création d'un nouveau hameau. Présentation des enjeux, du contexte et des acteurs. Partenariat avec la Cté de communes Lodévois & Larzac. Réflexions préalables en cours.

MONTPEYROUX — Création d'un quartier de logements en centre village (ZAC. de la DYSSE). Conseils ponctuels donnés sur le projet. Partenariats UDAP/DDTM34/préfecture.

PAULHAN — Programmation urbaine sur le centre ancien. Participation au COPII de suivi de l'étude. Partenariats CD34, EPFOc.

PÉZENAS — Aménagement de liaisons douces entre le quartier de Saint. Christol et le cœur de ville. Premiers échanges avec les services techniques.

PUISSERGUIER — Rénovation de l'îlot des anciennes écoles. Rédaction d'une note sur les attendus de l'étude. Agence Traverses sélectionnée. Partenariat EPFO.



L'îlot des anciennes écoles.

QUARANTE — Étude de définition urbaine. Convention d'accompagnement signée et engagée. Partenariat HI.

SAINT-MAURICE-DE-NAVACELLES — Projet d'extension urbaine. Participation à une réunion de travail avec DDTM, UDAP, DREAL.

SAUSSAN — Création d'un nouveau centre et déplacement des équipements sportifs - État des lieux sommaire et identification des enjeux en cours.

LA TOUR-SUR-ORB — Création d'une centralité. Avis sur une évolution du projet initial. Conseils formulés après visite dans le cadre d'un compte rendu.



VALROS — Aménagement du centre du village/ réactivation d'une centralité - Accompagnement pour la mise en place d'une étude de faisabilité et sélection de l'équipe de MCE : TRAVERSES. Partenariats HI, UDAP.

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE — Projet urbain et mobilités. Clôture de la mission d'étude de définition urbaine menée la Strada mandataire. Partenariats CD34, DDTM34, UDAP34.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, DE SITES, MISES EN VALEUR

ADISSAN — Aménagement d'espace public en cœur de village. Rencontre avec les élus, visite du site et conseil ponctuel. Proposition d'un accompagnement vers une mission de MCE.

AUMES — Aménagement de l'allée des Platanes et des espaces publics associés. Réflexions préalables et réalisation d'un cahier des charges pour la sélection d'une équipe de MCE : équipe retenue TRAVERSES urbanisme paysage architecture.

BASSAN — Requalification d'une entrée de village. En attente pour le lancement d'une consultation de professionnels. Partenariat CD34.

BERLOU — Aménagement espace public. Compte rendu et proposition d'accompagnement à venir.

BESSAN — Requalification de la traversée de ville/RD13. Réflexions préalables et élaboration d'un cahier des charges pour une mission de MCE. Partenariat CD34.

BRISSAC — Requalification des espaces publics en centre ancien. Finalisation du cahier des charges pour une mission de MCE (sans suite). Partenariat CD34.

CABRIÈRES — Rénovation des espaces publics du village. Mission relancée en septembre 2023 / nouvelle rencontre avec les élus et HI. Compte rendu et proposition d'accompagnement à venir.

CARLENCAS ET LEVAS — Aménagement d'espaces publics et constructions d'équipements publics. Visite in situ et transmission d'un compte rendu.

CANDILLARGUES — Projet urbain et aménagement du centre-ville. Suivi de la mission de MCE portée par ESKIS de requalification des espaces publics du centre ancien. Partenariats HI, CD34.

COURNIOU-LES-GROTTE — Réhabilitation du site touristique de la grotte Devèze. Poursuite de l'accompagnement, rédaction du cahier des charge, agence Vernaculaire Paysagistes sélectionnée. Partenariats PHLV, UDAP, DREAL.

FOZIÈRES — Aménagement d'un parking et espace détente (hameau de Thérondel). Visites in situ suivi d'une note méthodologique d'accompagnement. Partenariat HI.

GANGES — Étude préliminaire pour la requalification d'espaces publics. Conseil ponctuel donné sur le cahier des charges transmis. Lien avec PVD.

LANSARGUES — Requalification des espaces publics du centre. Suivi de la MCE urbaine menée par ATELIER SITES.

LA LISTE CONTINUE
SUR LES PAGES
SUIVANTES



ZOOM COLOMBIÈRES -SUR-ORB

Création d'une centralité et requalification du site de « l'entrée des Gorges de Colombières »

La commune, située au pied du massif du Caroux dont elle est l'une des entrées, est constituée de plusieurs hameaux mais sans véritable cœur de village. Forts de ce constat et soucieux d'y remédier, les élus ont sollicité le CAUE de l'Hérault pour les accompagner dans une démarche de création d'une centralité.

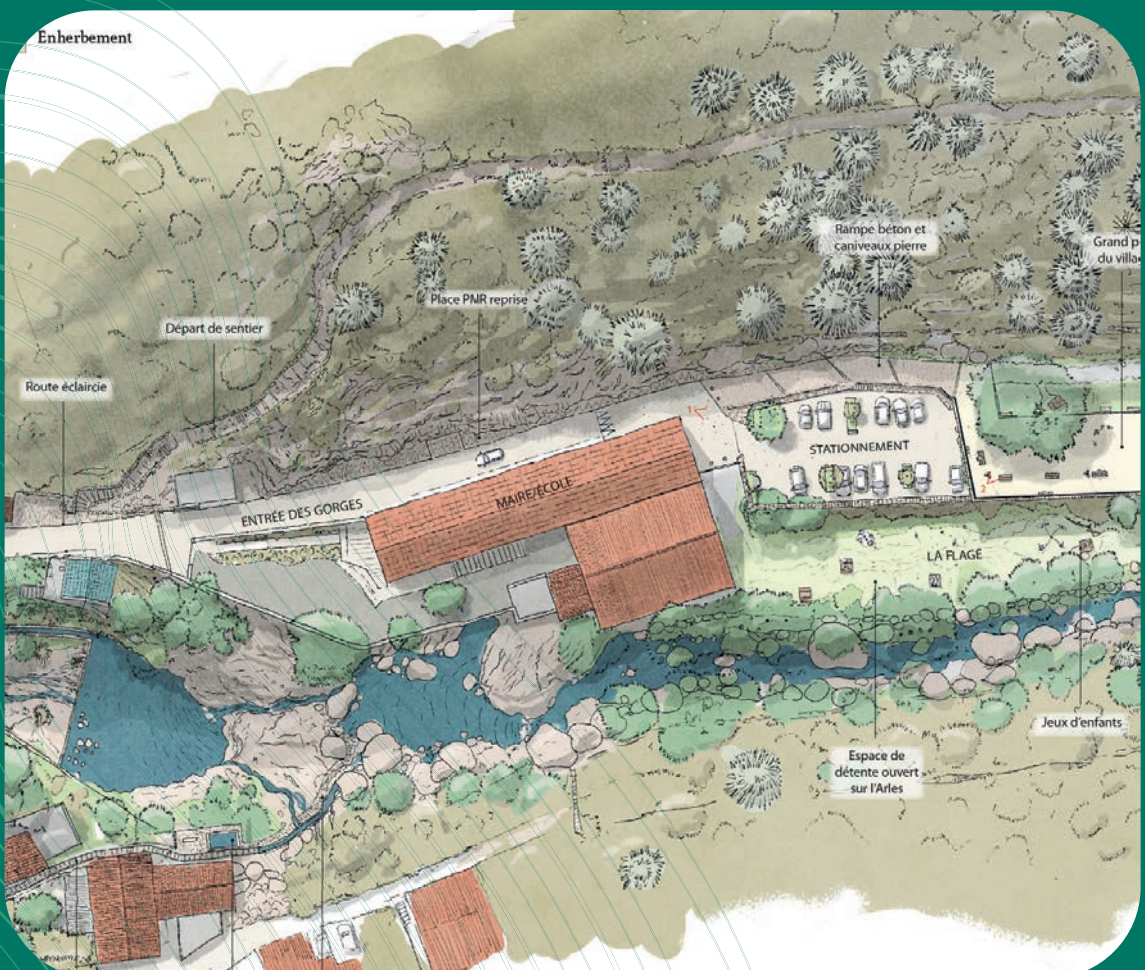
Après repérages et échanges avec les élus, le secteur du village le plus propice à cette création est potentiellement celui de « l'entrée des Gorges », où se trouvent notamment la mairie, l'école, la bibliothèque, deux salles communales, une buvette, une épicerie...

Mais si le site est remarquable et emblématique, il est aujourd'hui en mauvais état, contraint et les équipements présents peu valorisés. La réflexion

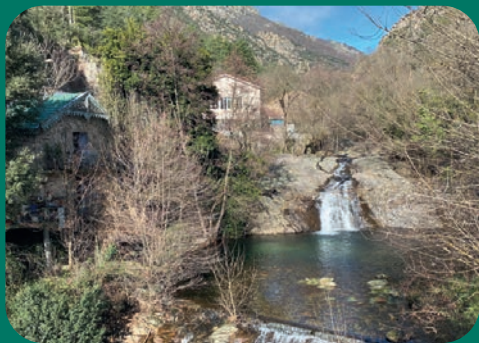
préalable pour ce cœur de village forcément atypique a porté d'une part sur les activités du site et l'optimisation du bâti existant, et d'autre part sur l'aménagement du site lui-même.

Un diagnostic du site a permis de définir un scénario schématique de requalification et de mise en valeur, prenant en compte la réorganisation des activités. La municipalité s'est ensuite engagée dans la phase pré-opérationnelle du projet de paysage sur la base d'un cahier des charges rédigé par le CAUE de l'Hérault.

Après mise en concurrence, les élus ont retenu l'agence Eskis Paysagistes. L'étude préalable et l'esquisse ont été restituées en juillet 2023. Dans un souci de coordination des aspects paysagers et architecturaux du projet, la commune s'est engagée ensuite dans la consultation d'architectes pour la restructuration des bâtiments communaux.



Le projet © ESKIS



Le ruisseau d'Arles avec le bâtiment mairie-école en arrière-plan © CAUE 34



Principe de fonctionnement souhaité pour les bâtiments © CAUE 34



**PAROLES
D'ÉLUS
THÉRÈSE
SALAVIN,
MAIRE**

Colombières sur Orb est un village à l'habitat dispersé sans place traditionnelle, ce constat ajouté à l'arrivée constante de population non autochtone a conduit le conseil municipal à chercher une centralité pour créer du lien social.

Nous avons sollicité en 2021 le CAUE pour nous aider à choisir le lieu et atteindre notre objectif ; à ce jour nous ne pouvons que nous féliciter de leur accompagnement.

En effet les architectes du CAUE ont apporté un regard neuf sur notre village et une vue d'ensemble des différentes problématiques, c'est ainsi que le choix des gorges de Colombières a été proposé avec son interaction avec les bâtiments communaux et le cheminement piéton et routier autour du site.

Leur compréhension de l'environnement du lieu nous a permis d'entamer une réflexion sur la qualification du site et de mieux contribuer à améliorer la qualité de l'accueil touristique.

À ce jour le projet de requalification des gorges est bouclé et nous recherchons les financements.

L'architecte pour le réaménagement des bâtiments communaux a été choisi avec l'appui technique du CAUE qui nous aidera également dans la phase d'études.

LAUROUX — Réflexions préalables à la restructuration du centre ancien et l'aménagement du chemin de la vierge. Réunions de présentation au conseil municipal.

LAVÉRUNE — Requalification d'espaces publics en centre ancien. Élaboration d'un cahier des charges pour la mission de MCE urbaine.

LOUPIAN — Rénovation des espaces publics du centre ancien. Visite, rédaction d'un cahier des charges d'une mission de MCE. Lancement de la consultation et analyse des candidatures. Lien avec PVD.

MAGALAS — Conseil sur l'approche préalable aux différents projets communaux de projets accompagnés par le chargé de mission PVD.

MINERVE — Rénovation des espaces publics du village. Réunion de travail avec les élus. Rédaction cahier des charges, sélection de l'équipe de MCE en cours. Partenariats PHLV, UDAP, DREAL.

MONTARNAUD — Requalification d'espaces publics. Suivi de la mission de programmation de requalification des espaces publics menée par l'Agence « Traverses » mandataire.

MONTELS — Mise en valeur du village. Rédaction du cahier des charges. Partenariat HI.



Simulation aménagement place de l'Église

NEFFIÈS — Requalification des espaces publics du centre ancien. Diagnostic sommaire et identification des enjeux.

PÉGAUROLLES-DE-BUÈGES — Requalification de la traversée de village, réfection de l'église et devenir de deux bâtis communaux en ruine. Compte-rendu de visite et accompagnement engagé. Diagnostic et scénarios remis sur l'un des deux bâtis. Consultation d'équipes de MCE pour le projet de la traversée.

POUJOLS — Réaménagement des espaces publics du village. Suivi des études de diagnostic et AVP suite à la sélection de l'équipe de MCE : ART Paysagistes. Partenariat HI.

POUZOLS — Requalification de la place du Marché et des espaces publics aux abords du noyau médiéval. Rédaction d'un cahier des charges et définition d'une mission de MCE. Partenariat HI.

ROUJAN — Aménagement paysager d'un espace public multifonctionnel. Suivi de la mission de MCE portée par Atelier Sites.

SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS — Requalification des espaces publics en centre ancien. Consultation pour le choix d'un MCE : équipe désignée G. AMPHOUX, paysagiste concepteur. Suivi de la mission de MCE.

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE — Rénovation de l'allée Notre Dame de Lorette. Mission relancée avec présentation des réflexions préalables et du cahier des charges aux élus, pour le lancement d'une consultation de MCE.

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES — Étude de traversée d'agglomération. Avis et conseils donnés sur place.

SAINT-VINCENT-DE-BARBEVRARGUES — Requalification espaces et équipements publics. Proposition d'accompagnement suite à une réunion en mairie. Partenaire HI.





ZOOM VALROS

Réactiver une centralité au cœur du village

La municipalité de Valros souhaite mettre en place une stratégie de ré-investissement du centre ancien en y installant un nouveau « café », en requalifiant le paysage urbain, et en réhabilitant des logements vacants, acquis au fil du temps.

Dans le but d'inscrire ces intentions dans un projet d'ensemble intégrant la globalité des enjeux et des contraintes, les élus ont fait appel à Hérault Ingénierie et au CAUE pour la mise en place d'une étude de faisabilité. Suite à l'élaboration d'un cahier des charges et à une consultation de professionnels,



Ambiance de la place de la République © CAUE 34

l'agence Traverses (architectes, paysagistes concepteurs, urbanistes) a été retenue avec le BE Présents.

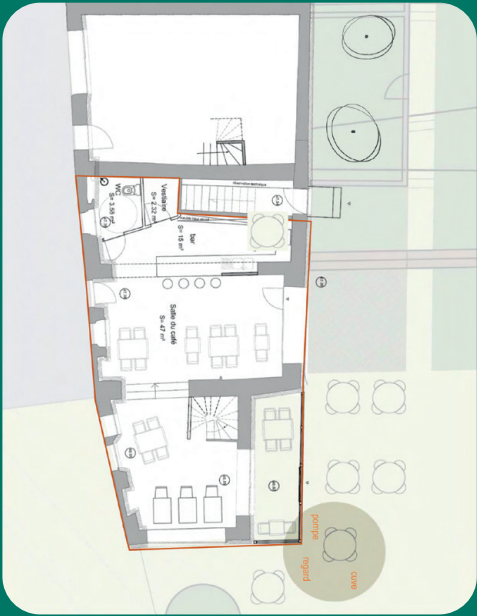
L'étude a porté sur 3 axes :

- La création d'un lieu de convivialité qui intègre la fonction de « café ». Des simulations sur un bâtiment aux abords de la place ont permis de préciser les possibles (surfaces, terrasse extérieure et agrandissements).
- La réhabilitation des espaces publics comprenant la place de la République, ses abords, le parking qui la surplombe, la Grand Rue. L'objectif est de revaloriser ce lieu en offrant aux villageois un vrai parc en centre ancien, propice à atténuer les effets des changements climatiques et valorisant un cadre de vie très impacté par la présence des voitures.
- La réhabilitation des maisons de la Grand Rue. L'étude a permis d'appréhender les potentiels d'habitabilité de ces maisons de village en approchant leurs faisabilités architecturales, économiques et opérationnelles.

Cette étude a apporté des réponses prenant en compte à la fois les questions urbaines, architecturales et paysagères, leur insertion dans le projet d'évolution du village, la définition d'une enveloppe financière et d'un phasage dans le temps. Les prochaines étapes permettront de mettre en œuvre ces projets progressivement avec pour premier objectif la réalisation du café.



Plan masse de la composition générale autour du parc : en jaune les maisons de village à réhabiliter, en rouge le café, en vert le parc créé © AGENCE TRAVERSES



Scénario sur le futur café © AGENCE TRAVERSES



**PAROLES
D'ÉLUS**
**MICHEL
LOUP,
MAIRE**

Valros a souhaité mettre en chantier la revitalisation de son cœur de ville à travers trois axes de travail : favoriser les échanges entre les habitants par la création d'un lieu hybride autour d'un café, réhabiliter les immeubles dont la commune est propriétaire en les adaptant aux nécessités actuelles et valoriser les espaces publics existants ou à créer afin de retrouver un lieu de vie apaisé et végétalisé.

L'accompagnement du CAUE pour assurer la faisabilité de ce projet montre, pour une commune de notre taille confrontée à la croissance de sa population, l'intérêt de croiser vision de long terme et solution de terrain.

L'état des lieux, la définition des enjeux, la rédaction du cahier des charges et l'assistance pour le choix du bureau d'étude sont les différentes étapes de la concertation qui nous ont permis de poser les jalons pour structurer notre démarche.

Avec l'étude qui ensuite a été menée par l'agence « Traverses » les axes du projet ont été étudiés de façon à répondre aux besoins de développement et d'attractivité, à mettre en évidence la cohérence de la planification urbaine et à restituer ce projet de revitalisation dans son contexte territorial.

Le travail mené en amont avec le CAUE nous a amenés à être Lauréat du programme « Villages d'avenir » et sera un atout afin d'avancer vers la concrétisation de ce chantier.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS — Requalification du cours de la Liberté. Présentation de la méthodologie d'accompagnement du CAUE. Lien avec PVD.

SAINT-ÉTIENNE-DE-GOURGAS — Réaménagement de la place de l'église et des parkings devant l'école communale. Rencontre avec les élus et visite des sites suivi d'un compte rendu.

SAINT-JEAN-DE-BUÈGES — Réaménagement des entrées du village. Participation à une réunion de concertation auprès des habitants. Partenariat CD34.

VIC-LA-GARDIOLE — Aménagements d'espaces publics en site protégé. Consultation pour le choix d'un MCE, équipe désignée Atelier SITES, architecte paysagiste concepteur. Partenariats UDAP/DREAL.

VILLEVEYRAC — Requalification espaces publics en centre ancien. Suivi de la mission de MCE menée par l'équipe N. LEBUNETEL, architectes urbanistes paysagistes.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, TRAITEMENTS PAYSAGERS

AGEL — Extension du cimetière. Visite du site suivi d'avis et conseils.

ARGELLIER — Aménagement de la cour d'école. Visite et avis formulés.

CESSENON-SUR-ORB — Étude de gestion de la fréquentation du site de Reals et alentours. Réunion de travail avec les élus, le PHLV et le CD34.

CLERMONT-L'HÉRAULT — Square et jardins communaux. abords du château. Réunion de travail suivi d'un compte rendu et point d'information sur la budgétisation des travaux.

FRONTIGNAN — Renouvellement du patrimoine arboré sur les espaces publics. Rencontre sur site et avis.

GALARGUES — Aménagement station de lagunage et implantation stèle. Conseils et recommandations d'aménagement. Partenariats HI, Agence de l'eau.

JACOU — Plan de renouvellement partiel de la pinède. Première rencontre avec l'équipe municipale.

LE CAYLAR — Aménagement de la cour d'école et rond-point. Réunion de travail avec les élus et M. Michez paysagiste.

LODÈVE — Aménagement de la cour d'école maternelle Pasteur. Programmation d'intervention pédagogique.

LUNEL — Plan guide paysage et patrimoine arboré. Rencontre avec les élus et les services techniques en vue de la création d'un guide pédagogique.- Espaces publics et renouvellement d'arbres. Fiche conseil transmise aux services techniques.

MARAUSSAN — Renaturation cour école. Avis et conseils formulés sur le choix des essences et plantations.

MARSILLARGUES — Désimperméabilisation de la cour d'école Jules Ferry. Conseils introduisant la végétalisation de la cour. Partenariat HI.

MONTPELLIER — Désimperméabilisation de la cour d'école Jules Simon. Conseils introduisant la végétalisation de la cour.

PRADES-LE-LEZ — Aménagements paysagers divers. Visite de sites. Compte rendu adressé aux élus.

ROMIGUIÈRES — Avis pour plantations et mobiliers sur les espaces publics. Réunion de concertation à planifier.

SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ — Aménagement de la cour d'école. Visite in situ, en attente de la constitution d'un groupe de travail.





ZOOM SAINT-BAUZILLE- DE-MONTMEL

Mission de programmation - AMO pour
la restructuration et extension de l'école

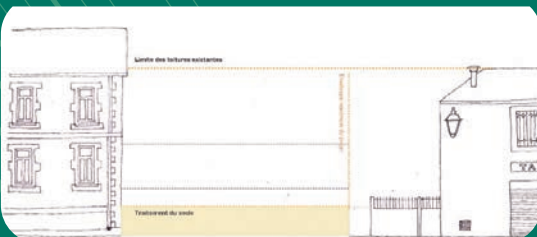
La commune accompagnée par le CAUE et Hérault Ingénierie, lançait fin 2022 une consultation pour une mission de programmation - AMO préalable au projet de restructuration et d'extension de l'école avec pour objectif et contrainte de la maintenir sur son site historique en cœur de village.

Le programmiste EPIC est retenu pour engager la réflexion en 2023, entouré par une équipe pluridisciplinaire (Cardin & Gabriel – architecture, Ex&Terra – urbanisme et paysage, Artotec – économie, J. Marmot - environnement). L'enjeu du projet est de redonner une cohérence d'ensemble à cette école composée d'éléments disparates qui se sont progressivement accolés au bâtiment initial, d'améliorer son fonctionnement d'ensemble

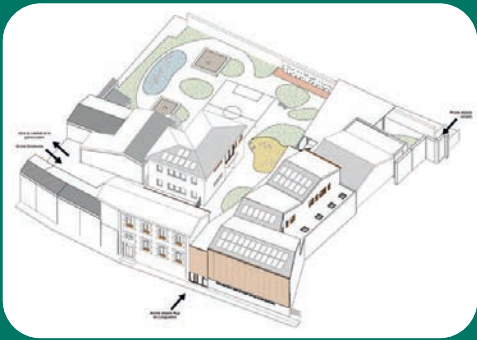
et ses performances énergétiques quelles que soient les interventions menées (création de surfaces, démolition-reconstruction, extension, rénovation partielle de l'existant). La première phase de programmation a permis d'évaluer la création de 2 salles de classe supplémentaires, d'un dortoir en rez-de-chaussée et d'une salle de motricité mutualisable. Le traitement de la cour a aussi fait l'objet d'orientations à programmer à plus long terme (désimperméabilisation, végétalisation). Sur la base d'un programme technique détaillé, la seconde phase d'AMO s'est terminée par la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre en capacité de réaliser le projet pour la rentrée 2025, et par la sélection de Romain Jamot Architecture mandataire dont la mission a été lancée fin 2023.



Périmètre de réflexion pour la mission de programmation / AMO © CAUE 34.



Évaluation de l'emprise capable de l'extension et de son impact sur la rue © EPIC programmation/AMO mandataire



Réponse du projet (stade APS) aux contraintes mises en avant par la phase de programmation © Romain Jamot Architecture mandataire.



**PAROLES
D'ÉLUS**
**FRANÇOISE
MATHERON,
MAIRE**

Au temps de Jules Ferry, l'école était composée de 2 classes, filles et garçons, pour un village qui comptait 400 habitants. Au fur et à mesure des besoins en effectif et en mixité, des classes ont été rajoutées autour du bâtiment initial sous forme d'extensions diverses selon les moyens et opportunités.

Aujourd'hui, le village compte 1300 habitants et notre école doit accueillir plus de 150 enfants ! Face au manque de fonctionnalité de cet équipement et à sa vétusté, l'objectif fixé pour le mandat en cours était d'engager sa réorganisation et son agrandissement.

À notre demande, le CAUE a élaboré le cahier des charges pour une mission de programmation. En partenariat avec Hérault Ingénierie, il nous a aidé à consulter et sélectionner des professionnels adaptés à nos attentes. Le projet, d'importance capitale en cœur de village, doit répondre à nos besoins pour des décennies et il a été essentiel pour nous de compter sur l'expertise du CAUE à qui j'adresse toute ma reconnaissance.

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES — Aménagement des berges de l'Aguze. Prise de contact, participation à une réunion de travail, en lien avec l'accompagnement sur la source du Jaur. Partenariat EPTB Orb-Libron.

SAINT-SERIÈS — Aménagement et mise en valeur du site de la Roque. Réunions sur site avec les élus et partenaires sur la question de la gestion et du fonctionnement global. Partenariats HI, CD34, COPL.

SÈTE — Renaturation de cours d'écoles. Cité scolaire Paul Valéry. Réunion de travail avec la direction de la cité scolaire pour établir la démarche du projet.

VENDRES — Rénovation d'une place arborée et reconversion d'un domaine agricole en équipement communal. Visite de terrain avec les élus. Compte rendu et proposition d'une démarche d'accompagnement.

VILLENEUVETTE — Végétalisation d'espaces publics. Visite In situ assortie de conseils sur le choix des végétaux.

MISSIONS

FORMATION ET INFORMATION

Élus, maîtres d'ouvrage et professionnels



SE FORMER, S'INFORMER

Les élus, les maîtres d'ouvrage et professionnels trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Le CAUE leur propose des « Ateliers des territoires » sous la forme de conférences, d'échanges d'expériences et visites de réalisations. Il intervient dès lors qu'on le sollicite, dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers et visites. Il réalise des publications thématiques sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil.

ACTUALISER SES CONNAISSANCES

Loi Climat et résilience, objectif ZAN, PLUi, adaptations au changement climatique... En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE recense les besoins en formation pour les acteurs du cadre de vie. Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

ÉCHANGER POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Les élus trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, de références...

Les professionnels quant à eux - architectes, paysagistes, urbanistes, artisans, techniciens et personnels des collectivités - ont besoin de mettre à jour leurs connaissances sur l'évolution du cadre législatif ou sur des techniques de construction, d'aménagement et de gestion du patrimoine architectural, urbain, arboré... Là encore, le CAUE peut les soutenir.

Enfin, les « formations » du CAUE, quelles que soient leurs formes, sont des moments d'échange où le dialogue permet de mieux se comprendre.

PARTICIPATION À LA RÉALISATION DE GUIDES, PLAQUETTES, VIDÉOS...

PLANTONS LOCAL EN OCCITANIE

Partenariat de l'URCAUE Occitanie avec l'OFB. Élaboré avec des experts naturalistes, ce guide présente des listes d'espèces locales. Il met l'accent sur les bénéfices apportés par la plantation de végétaux locaux qui disposent de meilleures facultés d'adaptation face au changement climatique, et apportent des bénéfices multiples aux insectes et pollinisateurs sauvages.



LES PAYSAGES D'OCCITANIE, UNE RESSOURCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Partenariat de l'URCAUE Occitanie avec la DREAL. Face au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité, il devient essentiel de placer le vivant au cœur de la réflexion. Le projet de paysage devient alors un allié pour accompagner les changements dans les territoires, à toutes les échelles et à chaque étape de l'élaboration d'un projet. Cette plaquette permet de retrouver des recommandations pour inscrire la transition écologique dans une trajectoire plus respectueuse des spécificités des territoires.

RÉUSSIR LA DENSITÉ

En partenariat avec la DDTM. Découvrez quelques principes pour être économe en foncier et parvenir à une densité réussie.

In. Partenariat

PAUSE CAFÉ, LA WEBSÉRIE DES « SUPER-HÉRAULT »

À l'instar d'une pause café de quelques minutes, le CAUE 34 vous invite à visionner cette websérie comme une « virgule » dans votre emploi du temps. Nous vous proposons de découvrir le nouvel épisode tourné en 2023 « Ventiler son logement ».



LES BONS PLANS DU CAUE 34

Aux côtés d'Hérault Logement, l'occasion de présenter en vidéo à destination de leurs locataires, le CAUE et le petit « truc » pour permettre d'assurer le confort d'été.

LA LISTE CONTINUE
SUR LES PAGES
SUIVANTES





L'ARBRE

Installer, entretenir et pérenniser
le patrimoine arboré

UNE NOUVELLE FORMATION PROPOSÉE PAR LE CAUE

Les enjeux climatiques et la perte de biodiversité mettent l'accent sur la nécessité de préserver et valoriser la présence des arbres dans notre cadre de vie.

Quelles conditions sont à mettre en place pour assurer le devenir du patrimoine arboré ?

Les objectifs de cette formation consacrée aux arbres visent à fournir aux participants les éléments techniques pour réussir la correcte mise en place d'un arbre et assurer sa gestion et son entretien: choix des essences, choix d'un sujet en pépinière, plantation, entretien, arrosage, taille, prise en compte de l'arbre dans les travaux d'aménagement.

Le public ciblé est le personnel des services techniques municipaux (techniciens espaces verts, DGS, DST), techniciens départementaux, ainsi que les élus directement concernés par la gestion du patrimoine arboré.

UNE FORMATION EN 4 MODULES

LE PREMIER MODULE « L'ARBRE DANS LE PAYSAGE » s'est tenu en novembre à la mairie de Marsillargues. Animé par Véronique Mure (botaniste et ingénieur en agronomie tropicale) il a abordé des notions de physiologie de l'arbre ainsi que le rôle de l'arbre dans le paysage méditerranéen et son évolution face aux changements climatiques.

Trois autres modules vont suivre en 2024 :

MODULE 2 : PLANTER DES ARBRES

MODULE 3 : LES DIAGNOSTICS ET LA GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ARBRES

MODULE 4 : ENTREtenir ET Pérenniser Le Patrimoine Arboré



AUTRES ACTIONS

FICHES RÉFÉRENTIELLES

Poursuite de l'élaboration des fiches sur des réalisations de qualité, dans l'Hérault, consacrées à des équipements et des espaces publics, mais aussi aux bâtiments agricoles.

Publication et diffusion de 2 fiches en référence aux équipements publics :

Fiche n°16 / « Médiathèque et extension d'école à Colombiers »
Fiche n°17 / « Maison de la nature et du tourisme vert à Montoulieu »

Diffusion des fiches sur la newsletter et le blog du CAUE, et sur la plateforme nationale « Observatoire des CAUE ».

EXPOSITIONS

Plusieurs expositions réalisées par le CAUE 34 sont mises à disposition des collectivités : « Habiter sans s'étaler » qui fera l'objet d'une réactualisation dès l'automne 2024, « Vivre et construire avec le climat », « Profil Bois en Languedoc-Roussillon », « Edmond Leenhardt, un architecte... ».

In. Sensibilisation & information

CAUE DE MAYOTTE, « REGARD CROISÉ AUTOUR DE L'ARCHITECTURE »

À l'invitation du dernier né des CAUE, l'occasion de découvrir une île singulière du 25 au 28 juin, pour les accompagner dans leurs missions de conseil et de sensibilisation. Une découverte des spécificités architecturales et paysagères sur Petite Terre et l'Est de Grande Terre, nous ont permis d'aborder via des créneaux d'accueil des temps de consultation architecturale au siège de la Communauté de Communes de Petite Terre à Pamanzi.

Nous avons également été invités à participer avec l'architecte du CAUE, à une Rencontre Pro organisée et diffusée par Mayotte 1°, où l'occasion nous a été donnée de présenter les missions des CAUE et d'aborder la construction bioclimatique et l'inertie thermique.

Une belle expérience relevant de la mise en réseau des CAUE.



ACCUEIL AU CAUE / RÉSEAUX DES PROFESSIONNELS : RENCONTRES ET ÉCHANGES

— **13 mars** : SCOP – 3PCO. Atelier à l'intention des professionnels de la construction bois, suivi d'une conférence publique sur la sylviculture douce.

— **24 mars** : Séminaire 2023 du réseau Polygonele.

— ENVIROBÂT OCCITANIE :

→ 30 mars : Commission d'évaluation « Bâtiment Durables Occitanie ».

→ 28 et 29 juin : Formation « Accompagner les projets en démarche Quartiers Durable Occitanie ».

— DDTM 34 :

→ 5 juin : Séminaire annuel des cadres

→ 16 novembre : Journée destinée aux bureaux d'étude sur le thème de la planification. Présentation de la plaquette « Réussir la densité ».

— **Du 10 au 13 juillet** : Les Ziconofages. Dans le cadre d'un stage vidéo destiné à des adolescents sur le sujet : « Espaces publics de Montpellier ».

— **17 octobre** : UOM (Urbanistes Occitanie Méditerranée). Atelier de présentation de jeunes urbanistes.

— **7 décembre** : UNIFORMATION / ALEC. Séance grands comptes d'uniformation sur la « Transition Écologique » animée par l'ALEC.

FORMATION – LES AUTORISATIONS D'URBANISME

2 sessions ont été reconduites en 2023 et organisées en 2 points du territoire à destination des élus, des instructeurs et secrétaires de mairie en partenariat avec la DDTM 34, l'UDAP 34 et l'ADIL. L'objectif de cette formation est d'apporter les clés de compréhension et d'interprétation des documents d'urbanisme souvent vécus comme complexes.

56 communes, capitalisant 75 participants dont 24% d'élus, ont suivi ces journées le 12 octobre à Castries et 9 novembre à Pézenas.



FORMATIONS – L'ARBRE : INSTALLER, ENTREtenir ET PéRENNISER LE PATRIMOINE ARBORÉ

Lancement d'une nouvelle formation composée de 4 modules consacrés spécifiquement aux arbres. Le premier module s'est tenu le 23 novembre à Marsillargues permettant d'introduire « l'arbre dans le paysage » avec Véronique Mure botaniste et ingénieure en agronomie tropicale.



MISSIONS CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET



RÉFLÉCHIR À SON HABITAT

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation, d'une construction neuve ou d'un aménagement, le CAUE permet à tout habitant ou porteur de projet, de bénéficier d'un entretien avec un architecte ou paysagiste conseiller. Ces professionnels lui donneront des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques architecturales, patrimoniales, environnementales et paysagères de notre département. Un gage de qualité pour notre cadre de vie à tous.

La mission de conseil s'appuie sur l'analyse du contexte des projets pour permettre à chacun de comprendre les enjeux des sites dans lesquels ils doivent s'insérer. S'inscrivant dans une démarche globale, elle participe à donner « envie d'architecture ».

Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie. Elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie) et incite à faire appel à un architecte ou un paysagiste pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, lors de permanences et idéalement en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager.

Ces permanences sont assurées en 2023 sur 5 sites :

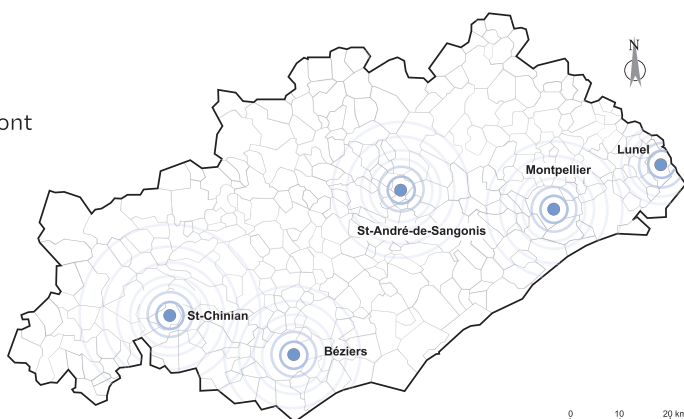
ARCHITECTURE :

- Au siège du CAUE à Montpellier, le mardi après-midi et le jeudi matin ;
- à Saint-André-de-Sangonis, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, l'après-midi ;
- à Saint-Chinian, 1 vendredi par mois, à la demande ;
- À Béziers, le dernier vendredi du mois ;
- À Lunel, 1 vendredi après-midi sur 2.

PAYSAGE ET JARDINS :

Au siège du CAUE à Montpellier, les 1^{er} et 3^e mardis du mois, le matin.

Des conseils rénovation sont également donnés en partenariat avec l'ALEC pour les copropriétés.



LES CHIFFRES 2023 DU CONSEIL AUX PARTICULIERS

Un total de 196 conseils, soit dans les différents lieux de permanence, soit par téléphone ou mail :

- 70 au siège du CAUE,
- 61 sur les lieux de permanence,
- 47 conseils ponctuels via le formulaire « questions en ligne » sur le blog caue34.fr
- 18 conseils paysagers.

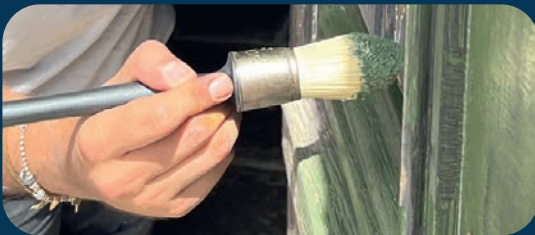


À VOS PINCEAUX!

Grand chantier participatif et festif à Villespassans

En 2019 le CAUE a accompagné la Communauté de communes Sud Hérault sur l'élaboration de deux dépliants de sensibilisation au patrimoine bâti à destination du grand public. Basés sur une étude colorimétrique du territoire réalisé par le CAUE, ces dépliants ont pour vocation de proposer aux habitants des teintes adaptées aux façades des centres anciens mais aussi des constructions nouvelles.

Dans le prolongement de ce travail, le CAUE a décidé d'organiser un nouvel atelier «A vos pinceaux», avec pour objectif de sensibiliser les habitants à l'usage de matériaux naturels mais aussi à l'identité de leur village et la qualité de leur cadre de vie. Ainsi, les 11 et 12 juin, l'équipe du CAUE accompagnée de Francis Mezzone, Maître Artisan maçon à l'École d'Avignon, s'est mobilisée pour organiser à Villespassans un grand chantier participatif pour remettre en peinture des portes, portails et volets en bois à l'aide de peintures naturelles.



Une couche le matin, la deuxième l'après-midi © CAUE 34

Avec l'aide précieuse de Jean-Christophe Petit, Maire du village, et des habitants, ce n'est pas moins de 9 bâtisses (privées ou communales), soit 100m² de surface à peindre, qui ont été mises en couleur grâce aux 84 kg de peintures à la farine fabriquées sur place dans le cadre de ces deux journées «festives». Ces peintures déclinées en 4 teintes (2 verts, 1 rouge, 1 jaune), ont permis de rassembler les habitants pour mettre en œuvre un vrai projet de mise en couleur à l'échelle du centre du village en cohérence avec son territoire.



Fabrication de la peinture par l'équipe du CAUE et Francis Mezzone © CAUE 34



La porte de l'église – Avant © CAUE 34



La porte de l'église – Après © CAUE 34



LES ATELIERS JARDIN DU CAUE

Depuis la rentrée 2023, les séances individuelles de conseil aux particuliers dédiées au jardin se sont transformées en « Ateliers Jardin » en groupe.

Le 17 octobre, le premier atelier, animé par les paysagistes du CAUE, a réuni 5 particuliers qui ont, eux même, ébauché le plan de composition de leur jardin.

Pendant la matinée, à l'aide du dessin, des photos de l'existant, de supports en plan et de photos aériennes, les participants ont exploré, étape par étape, le processus de création d'un jardin et les principes de sa mise en œuvre :

— **DESSIN DU FOND DE PLAN DE L'ÉTAT EXISTANT**, identification des limites, des clôtures, positionnement de la maison, des accès, des végétaux, restitution des sols, identification de la course du soleil et des vents dominants... les questions de représentation graphique et les notions d'échelle ont été ainsi abordées.

— sur ce plan, **IDENTIFICATION DES USAGES EXISTANTS** (potager, jeux, stationnement, terrasse, baignade, coin calme, espace pour sécher le linge, stockage...) **PUIS, DES USAGES SOUHAITÉS**. À partir des souhaits et des besoins, la notion de programme est abordée et restituée de façon schématique sur le plan.

— **DÉFINITION D'UN PROJET, IDENTIFICATION ET COMPOSITION DE L'ESPACE**, positionnement et dimensionnement des accès et des cheminements, dessin des pleins et des vides (clairières et espaces arborés), traitement des vis-à-vis, valorisation des vues vers l'extérieur et de perspectives à l'intérieur du jardin.

— **CHOIX DES VÉGÉTAUX ADAPTÉS** selon les ambiances souhaitées, positionnement des arbres, des trames, intégration du principe de strates végétales.

— **TRAITEMENT DES SOLS**, définition des matériaux, finitions.

— **MISE EN PLACE DU JARDIN**, piquetage, travail des sols, période de plantation, arrosage.

En fin de matinée, les particuliers ont pu finaliser le dessin de leur jardin souhaité, défini par un programme réfléchi, sensible aux enjeux climatiques et écologiques et riche en ambiances.



Les particuliers dessinent leur jardin sur la base d'une approche de projet présentée étape par étape par les conseillères © CAUE 34



PAROLES D'UN PARTICULIER BENJAMIN

« Nous venons d'acheter une maison et nous posons beaucoup de questions de débutants sur les possibilités de rénovation et d'aménagement. Merci beaucoup pour le professionnalisme, les conseils, les explications pertinentes et le temps dont nous avons pu bénéficier ! C'est vraiment super d'offrir ce service gratuitement aux particuliers, le CAUE mériterait d'être plus connu ! »

MISSIONS

SENSIBILISATION ET INFORMATION

Grand public et scolaires



LE CAUE, UN LIEU DE PARTAGE DE CONNAISSANCES LARGEMENT OUVERT

Pour le CAUE de l'Hérault, la démarche de sensibilisation est une mission essentielle, qui s'adresse au plus grand nombre et nourrit de façon transversale l'ensemble de ses actions. Elle permet d'aborder des sujets qui concernent aussi bien les questions d'aménagement du territoire, de patrimoine commun, de création architecturale, de fabrique de la ville et du paysage, de transition écologique, de préservation de l'environnement...

En 2023, sa capacité de transmission de la connaissance a été renforcée par le développement de nouvelles animations destinées à un public élargi et en accompagnement des expositions présentées dans ses locaux.

À l'heure de la transition énergétique, il a semblé essentiel de communiquer sur la construction écologique, notamment à travers le prisme des matériaux. Ainsi, le CAUE a concentré un riche programme en ce sens (ateliers pour les scolaires, ateliers techniques, conférences...), en lien avec une exposition, afin d'ancrer son rôle de lieu de partage de connaissances et de débat.

DES ANIMATIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

En parallèle, de nombreuses actions de sensibilisation destinées à mieux comprendre le cadre de vie, et à renforcer sa qualité, ont également été organisées sur l'ensemble du territoire départemental. À destination en particulier du public scolaire, par le biais d'interventions en classes, de balades architecturales et urbaines, de formations...

UN CENTRE DE RESSOURCES À DISPOSITION DE TOUS

À Montpellier, mise à disposition gratuite pour tous de son centre de ressources multimédia : plus de quatre mille ouvrages, une quarantaine de revues spécialisées, des DVD... relatifs à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, la sociologie, les arts, l'économie, le droit, etc. La plateforme documentaire www.doc.caue34.net permet à chacun de consulter le catalogue, avant de prendre rendez-vous pour les consulter ou les emprunter.

NOS MÉDIAS WEB

Pour informer et communiquer. Websérie « Pause café » + Newsletter et blog, Facebook, X (anciennement Twitter), Instagram, LinkedIn et YouTube.

INTERVENTIONS EN MILIEU UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER 3

4 ateliers à l'Université pour des étudiants en Master Projet d'aménagement et perspectives territoriales (M1 et M2), sur le paysage dans le projet d'aménagement et de territoire. Enseignant : Alexandre Brun.



Visite de l'écoquartier des Grisettes pour des étudiants en Master ingénierie et gestion des projets environnementaux. Enseignant : Jérôme Cortet.

In. Autres partenariats

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



AET « RE-CRÉATION »

Depuis 2017, le CAUE participe au dispositif AET « Re-création, révéler l'espace/Architecture et arts visuels » initié par le CD34, en partenariat avec l'Éducation Nationale. Pour l'édition 2022-2023, c'est une classe de 4^e du collège Basile Rouaix, à Cessenon-sur-Orb, qui a bénéficié de ce dispositif, accompagné par l'artiste Cyndie Olivares.

In. Partenariat - Département de l'Hérault

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le CAUE organise dans l'Hérault cette manifestation nationale, qui a lieu la veille des Journées européennes du patrimoine, à destination du public scolaire (77 animations dans l'Hérault).

Animations du CAUE, le 16 septembre :

— Balade architecturale et urbaine « À la découverte du patrimoine architectural et urbain de Cessenon-sur-Orb », dans cette commune, pour 1 classe de 4^e du collège de Cessenon-sur-Orb.

— 2 visites commentées/ateliers « Ma maison écologique », autour de l'exposition « Le Tour des matériaux d'une maison écologique », pour une classe de 24 élèves de CM1 et une classe Montessori de 14 élèves allant du CM2 à la 4^e.



LA LISTE CONTINUE
SUR LES PAGES
SUIVANTES





LE TOUR DES MATÉRIAUX D'UNE MAISON ÉCOLOGIQUE

Une exposition support de nombreuses animations.

Du 14 septembre au 9 novembre, le CAUE, en partenariat avec la MAOM, a présenté dans ses locaux une exposition réalisée par la coopérative « Anatomies d'architecture » sur les matériaux écologiques ou le défi lors du chantier expérimental de rénovation d'une maison traditionnelle.

Regroupant quatre personnes (architectes, constructeur et anthropologue), ils explorent l'habitat écologique à travers trois prismes : la construction bioclimatique et localiste, la recherche et la pédagogie.

L'exposition présentée s'inscrit dans la continuité du livre sorti il y a trois ans « Le Tour de France des maisons écologiques ». Elle retrace comment le collectif Anatomies d'Architecture a relevé ce défi lors du chantier expérimental de rénovation en habitation d'une des dépendances du « Costil », un manoir situé en Normandie (Pays d'Auge). Objectif : Préserver et valoriser le patrimoine existant, 100 % de matériaux naturels et issus de moins de 100 km du chantier donc 0 % de béton, 0 % de membranes plastique, réactualiser les savoir-faire anciens et organiser des chantiers-écoles.

L'équipe d'Anatomies d'Architecture est partie à la recherche de matériaux écologiques locaux et à la rencontre des acteurs de ces filières en circuits courts qui les fabriquent et les transforment tout au long de leur cycle de vie. Avec le choix de la bande dessinée grand format et des interviews comme vecteur d'expression, cette exposition rend la transmission de l'histoire et les connaissances sur les matériaux accessibles à tous les publics.

PRÈS DE 500 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX NOMBREUSES ANIMATIONS ORGANISÉES AUTOUR DE CETTE EXPOSITION :

- 2 conférences grand public, par « Anatomies d'architecture », à l'occasion du lancement de l'exposition et de sa clôture ;
- 1 visite commentée, dans le cadre des « Enfants du Patrimoine » ;
- 4 ateliers techniques d'initiation, pour tous publics (brique de terre crue, structure bois, torchis terre/paille, enduit), qui ont permis la réalisation d'un mur démonstrateur ;
- 12 visites commentées pour les scolaires et étudiants à l'appui d'un carnet pédagogique réalisé par le CAUE, servant de support de médiation ;
- 1 session d'ateliers « J'peux pas... j'ai archi ! » destinée à 7 jeunes de 10 à 14 ans, durant les vacances scolaires. Cette nouvelle activité a permis aux participants de découvrir l'architecture et l'environnement par le biais de l'exposition, d'arpentage, de jeux et de maquette.

L'exposition et ces différentes animations ont permis de sensibiliser un vaste public à la question de la construction réalisée à l'aide de matériaux écologiques, qui représente un enjeu important pour le secteur du bâtiment s'inscrivant dans le cadre du Mois de l'Architecture organisé par la DRAC Occitanie.



Atelier de réalisation de briques de terre crue ©CRIterre



Réalisation d'un mur démonstrateur © CAUE 34



Préparation terre/paille pour la réalisation des briques
© CAUE 34



Mise en oeuvre de l'ossature bois, support du mur
démonstrateur © CAUE 34



Tests d'enduit à base de terre de différentes
provenances © CAUE 34

Partenariats: FNCAUE, Montpellier Méditerranée Métropole (30 partenaires, 42 propositions et 1 508 élèves touchés sur le seul territoire de la Métropole), CC Sud-Hérault.

LES MYSTÈRES... SPORTIFS DE MONTPELLIER!

Le CAUE est partenaire chaque année de ce projet d'écriture de nouvelles par des élèves de CM1-CM2. Thème 2023: « Montpellier et le sport ».

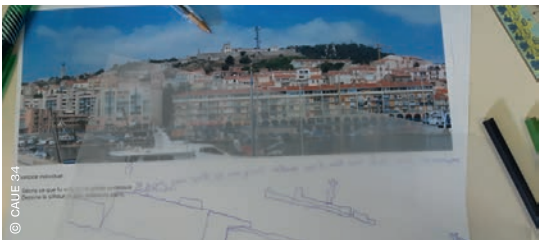
Partenariat: DSDEN, Ville de Montpellier, Université de Montpellier, Jardin des Plantes.

In. Autres partenariats



INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES DANS DES ÉTABLISSEMENTS

— École Ferdinand Buisson, à Sète: une intervention pédagogique a été proposée à deux classes de CM1-CM2, dans le cadre d'un projet scolaire « Villes d'ici et d'ailleurs ».



— Lycée agricole, à Gignac: le CAUE est intervenu trois fois, en 2023, auprès des étudiants en BTS Aménagements du paysage, sur la question de l'habitat et de l'urbanisme dans la moyenne vallée de l'Hérault.

— Collège Léon Cordas, à Montpellier: accompagnement des élèves dans leur réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs du collège, en vue de participer à un concours national « Les génies de la construction ».

— École élémentaire Jeanne d'Arc, à Montpellier: accompagnement par le CAUE d'un projet NEFLE (Notre École, Faisons-La Ensemble), visant à améliorer les espaces collectifs extérieurs de l'école.



ATELIERS POUR LE JEUNE PUBLIC SUR L'ARCHITECTURE ÉCOLOGIQUE

En accompagnement de l'exposition « Le Tour des matériaux d'une maison écologique », des visites commentées/ateliers ont été proposées au public scolaire et au jeune public, pendant les vacances scolaires (« J'ai archi ! »).





AET « RE-CRÉATION, RÉVÉLER L'ESPACE »

Un projet artistique au collège de Cessenon-sur-Orb

Pour la 6^e année consécutive, le CAUE a participé au dispositif AET (Action Educative Territoriale) « Re-création, révéler l'espace », initié par le CD 34, en partenariat avec l'Education Nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie.

Ce dispositif a pour objectif de proposer aux collégiens de l'Hérault une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège.

Le CAUE intervient dans une phase initiale, afin d'interroger l'architecture au regard de ses fonctions, usages et perceptions. Il introduit les notions utiles à la définition du projet conduit avec un artiste. Dans un deuxième temps, l'artiste envisage avec la classe un

projet de transformation éphémère d'un espace du collège; il coordonne la réalisation et la mise en œuvre du projet.

En 2023, le collège Basile Rouaix, à Cessenon-sur-Orb a été retenu dans le cadre de ce dispositif, qui a concerné 29 élèves d'une classe de 4^e, encadrée par Hélène Ancel, enseignante en arts plastiques et Laurent Leicht, enseignant en technologie.

Le CAUE a animé trois séances, préalablement aux interventions de Cyndie Olivares, artiste partenaire du projet.

Après avoir présenté aux collégiens les fondamentaux de l'architecture, les architectes du CAUE ont abordé l'évolution historique et urbaine de leur commune, ainsi que des éléments patrimoniaux (dont les anciennes briqueteries). Le bâtiment le plus ancien du collège, construit en 1874, a été l'occasion d'évoquer l'architecture des écoles de la République. Les élèves ont réalisé ensuite une carte sensible de leur collège. La dernière séance animée par le CAUE a permis aux collégiens de travailler sous forme de maquettes sur un projet de surélévation partielle des bâtiments existants.

Le projet artistique, encadré par Cyndie Olivares, a consisté à réaliser une structure (bois et terre cuite) implantée autour d'un banc de la cour, pour créer un espace intime, ombragé et poétique.

À la demande du CD, cet AET a fait l'objet d'une présentation destinée aux enseignants, au Domaine d'O, le 24 mai.



Les élèves conçoivent le projet de surélévation en utilisant la maquette pour maîtriser l'échelle du projet © CAUE 34



Présentation du collège-Maquette de Joséphine Guillemain © CAUE 34



Maquette d'un projet de surélévation réalisé par les élèves
© CAUE 34



Réalisation finale © Cyndie Olivares

PAROLES D'HÉLÈNE ANCEL, ENSEIGNANTE

« Les élèves ont fait confiance à Anne-Marie et Joséphine, compétentes, disponibles et attentionnées, ils les ont suivies dans cette approche de l'architecture. J'ai pu observer une classe curieuse à chaque début d'intervention, pleine d'enthousiasme, concentrée, réactive. »

BALADES ARCHITECTURALES ET URBAINES

- À Péret : 2 balades « Sourires de façades », pour des élèves de l'école primaire de Péret, en partenariat avec la CC du Clermontais.
- À Capestang : 1 balade pour des collégiens de 5^e, en partenariat avec la CC Sud-Hérault.
- À Montpellier : 1 visite du centre historique, pour une classe d'élèves de section design et métiers d'art du lycée polyvalent des métiers d'art Charles Gide, Uzès.

ANIMATION AU JARDIN DES PLANTES

2 animations pour des élèves de CP de l'école Sainte-Geneviève, à Montpellier, en partenariat avec le Jardin des Plantes.

FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS

— Journée de formation, au CAUE, à destination de 20 enseignants de collèges et lycées de la région (30, 34, 11, 66), sur le thème du paysage. Participation à l'animation de la journée, par une présentation en salle et un atelier de lecture de paysage, depuis le Peyrou. Partenariats : Académie de Montpellier/Rectorat de Montpellier/DAAC (Délégation Académique pour l'Art et la Culture).

In. Autres Partenariats



— Formation à la lecture de paysage pour les enseignantes de l'école F. Buisson, à Sète.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la 40^e édition des JEP, organisation par le CAUE de plusieurs événements :

- Exposition « Le Tour des matériaux d'une maison écologique », au CAUE (90 visiteurs) ;
 - Atelier technique de construction de briques en terre crue, au CAUE (14 participants) ;
 - Escape Game au CAUE (36 participants) ;
 - Balade architecturale et urbaine « Ouvrez l'œil ! » à Cessenon-sur-Orb, le 16 septembre.
- Partenariat : CC Sud-Hérault

In. Autres partenariats



MOIS DE L'ARCHITECTURE /JNA

Le Mois de l'architecture en Occitanie, initié par la DRAC Occitanie, a été programmé du 1^{er} octobre au 31 octobre. La 8^e édition des Journées Nationales de l'Architecture, initiée par le ministère de la Culture, placée sous le thème « Architecture et transition écologique » a eu lieu du 13 au 15 octobre.

Durant le Mois de l'architecture, le CAUE a présenté l'exposition « Le Tour des matériaux d'une maison écologique », en partenariat avec la MAOM. 2 ateliers d'initiation aux techniques de construction et matériaux écologiques et biosourcés ont été proposés pendant le Mois de l'architecture, dont un le 14 octobre, pendant les JNA (réalisation de torchis et terre / paille).

In. Autres partenariats



BALADES ARCHITECTURALES, PAYSAGÈRES ET URBAINES

— Montpellier, visite du cimetière métropolitain, avec Jean Planès, architecte-paysagiste concepteur à l'Agence Traverses dans le cadre de la tournée du collectif « Paysages de l'après-pétrole ».



— Carnon et La Grande-Motte: visite du Petit et du Grand Travers, avec Cédric Bohun, délégué du rivage au Conservatoire du Littoral et Jean-Pierre Thibault, dans le cadre de la tournée du « collectif Paysages de l'après-pétrole ».



— Villeneuve-lès-Maguelone: balade paysagère et architecturale à vélo « Un paysage mouvant à fleur d'eau », dans le cadre de la Fête de la Nature, en partenariat avec l'APIEU.



— La Grande-Motte: balade architecturale, urbaine et paysagère à vélo « Le chemin des oiseaux ».



— Montpellier : « Montpellier, une ville à croquer ! », une visite interactive invitant à s'initier au « croquis » architectural et urbain en 5 points du cœur de ville, dans le cadre de la 10^e édition du CNBD.



« À VOS PINCEAUX ! »

2^e édition de l'opération « À vos pinceaux ! », à Villespassans, le dimanche 11 juin 2023. Chantier participatif et festif de mise en couleur des menuiseries bois à base de peintures naturelles. Partenariat: Cc Sud-Hérault, commune de Villespassans.

CYCLE DE CONFÉRENCES « PAROLES D'EXPERTS »

Le CAUE propose chaque année, dans ses locaux, un cycle de conférences tous publics. En 2023, plus de 300 personnes ont participé aux 6 conférences proposées.

— 9 février : Jean-Pierre Thibault, collectif Paysages de l'Après-Pétrole ; Emma Boutot, CC Vallée de l'Hérault ; Amélie-Madeleine Guers, PNR du Haut-Languedoc ; Cédric Bohun, Conservatoire du Littoral « Aménager les territoires du bien-être ». Conférence accompagnée de deux visites de site à Carnon et Montpellier.

— 25 mai : Vincent Mayot, paysagiste concepteur - « Un cercle immense ». Le projet du « Cercle Immense » réalisé avec la collaboration de Gilles CLÉMENT est directement inspiré par l'esprit de Claude-Nicolas LEDOUX, architecte visionnaire du XVIII^e s. des Salines d'Arc en Senans, mais également par les impératifs de notre temps : ou comment valoriser et protéger le « vivant » ?



— 22 juin : Stein Van Oosteren, co-fondateur du collectif Vélo Ile-de-France - « Pourquoi pas le vélo ? Envie d'une France cyclable » en partenariat avec l'association Vélocité et la Géosphère.

— 14 septembre et 9 novembre : Alice Mortamet, Raphaël Walther, Emmanuel Stern, Mathis Rager, agence Anatomies d'architecture: « Le Tour des matériaux d'une maison écologique ».

— 7 décembre : empreintes humaines au fil du rivage : Valérie Lavaud-Letilleul, géographe ; Cyril Costes et Lucie Perrier, GRAOU ; Florence Fombonne-Rouvier et Patrick Buffard, CAUE 34. En partenariat avec la MSH SUD.

Les vidéos des conférences ont été réalisées et mises en ligne par le CAUE (Valérie Pérez).

In. Autres partenariats

AUTRES CONFÉRENCES

— 3 janvier : participation aux « Questions à la géographie féministe », avec Marianne Blidon, conférence organisée par Les Cafés géographiques.

— 23 novembre : « Éxpérience(s) de Paysage », avec Pierre Pillet, paysagiste concepteur et Sophie Bellot, artiste paysagiste, en partenariat avec la FFP.

In. Autres partenariats

PARTICIPATION À UNE ÉMISSION SUR RADIO AVIVA

Invité par Radio Aviva, le CAUE a participé à une émission sur le thème du réchauffement climatique, en abordant l'urbanisme adapté aux enjeux liés à cette thématique.

EXPOSITIONS PRÉSENTÉES AU CAUE

Le CAUE présente dans ses locaux des expositions temporaires, en lien avec l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

— « Le Tour des matériaux d'une maison écologique », exposition réalisée par le collectif « Anatomies d'architecture », du 14 septembre au 9 novembre. Partenariat MAOM.



4 ateliers d'initiation aux techniques de construction en matériaux écologiques et biosourcés ont été proposés aux adultes.

— « Une forêt derrière les pyramides », exposition de photographies de Sophie Bellot, artiste paysagiste, du 20 au 24 novembre.

In. Autres partenariats

— « Empreintes humaines au fil du rivage », du 5 décembre 2023 au 1^{er} mars 2024. Double exposition : « Mission Racine » (Les CAUE d'Occitanie) et « Micro-climats » (association de recherche GRAOU). En partenariat avec la MSH SUD et Litto & Co.

Un programme d'événements, d'ateliers (4 en 2023) et d'animations a été proposé en accompagnement de cette exposition.

In. Autres partenariats



EXPOSITIONS DU CAUE

Les CAUE d'Occitanie réalisent et prêtent des expositions à des partenaires :

— « Edmond Leenhardt, architecte montpelliérain » : Montpellier, CCAS de Montpellier 23 octobre au 23 novembre ;



— « Habiter sans s'étaler » : CAUE du Jura ;

— « Mission Racine - À l'origine des stations littorales », 1^{re} partie de l'exposition présentée à l'Office du Tourisme du Cap d'Agde Méditerranée du 21 juillet au 31 août ;

— « Ni vu ni connu » : Pézenas, Lycée des métiers Charles Alliés du 6 novembre au 6 décembre ;

— « Vivre et construire avec le climat » : Béziers, Lycée Mermoz du 6 février au 13 mars ; Montpellier, Les Ami.e.s de la Cagette (Halle Tropisme) du 17 au 20 mars.

EXPOSITION EN COURS D'ACHÈVEMENT

Le CAUE pilote la réalisation de l'exposition sur la Mission Racine, conçue par les CAUE d'Occitanie.

In. CAUE au niveau régional

Le CAUE a également prêté l'exposition « Matière grise », réalisée par le Pavillon de l'Arsenal, à la Halle Tropisme (manifestation « Tiers-lieux pour l'Europe », en partenariat avec l'ANCT, la Région Occitanie, 3M) et au CAUE 26.

In. Autres partenariats

SUPPORTS MULTIMÉDIAS

WEBSÉRIE « PAUSE CAFÉ » — En complément des 4 épisodes déjà réalisés, le CAUE a réalisé un nouvel épisode consacré au thème de la ventilation - mis en ligne en 2023 sur Youtube, intégré au blog du CAUE et partagé sur ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

NEWSLETTER MENSUELLE — 8 030 abonnés (4 834 abonnés en 2022).

RÉSEAUX SOCIAUX — Facebook : 1 664 abonnés ; Twitter : 484 abonnés ; Instagram : 1 246 abonnés ; LinkedIn : 1 725 relations.

BLOG — 6 400 utilisateurs, 23 000 pages vues (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023).

PLATEFORME DOCUMENTAIRE — (+) doc.cau34.net

CENTRE DE DOCUMENTATION — En 2023 : 93 ouvrages prêtés. Durée du prêt : 15 jours pour 5 ouvrages, en échange d'une caution et d'une pièce d'identité.



OPP 34 – TERRITOIRE HÉRAULTAIS ET OPP 34 – LITTORAL/DPMN

Depuis 1992, cet outil de veille qui comporte 57 points permet d'observer d'année en année l'évolution de notre territoire. Le suivi photographique est assuré par Olivier MAS, photographe mis à disposition du CAUE, à mi-temps, par le CD 34. Séries mises à jour sur le site du CAUE.

(+) www.cau34.fr/observatoire-photographique

PARTENARIATS



PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT

CONVENTION DÉPARTEMENT / CAUE

Renouvellement de la convention de partenariat pluriannuelle qui fixe les modalités de collaboration, selon 5 axes, adoptées par l'assemblée départementale le 17 avril pour la période 2023 / 2025 :

- **Axe 1 :** la gouvernance de la convention, en matière d'animation et d'outils;
- **Axe 2 :** accompagnement des collectivités (équipements publics, espaces publics, traversée urbaine, prospective et urbanisme);
- **Axe 3 :** formation et information des élus et des professionnels (espaces publics, traversées urbaines, patrimoine arboré);
- **Axe 4 :** contribution au renforcement de l'attractivité territoriale: paysages et vulnérabilité face au changement climatique, routes durables, œnotourisme, conchyliculture, campings, gîtes départementaux;
- **Axe 5 :** sensibilisation à l'architecture, au patrimoine et au paysage.

CONSEILS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS AUX CAVES COOPERATIVES ET CAVEAUX ŒNOTOURISTIQUES

Les dernières fiches conseils ont été restituées en 2023 et un bilan est en cours de définition avec le département afin d'en assurer une valorisation.



HÉRAULT LITTORAL : « HABITER LE LITTORAL DEMAIN ! »

Concours d'idées ouvert aux architectes sur l'adaptation des territoires rétro-littoraux et des édifices aux enjeux du réchauffement climatique, avec le partenariat de la commune de Frontignan-La Peyrade. Le jury s'est tenu le 9 janvier, et la remise des prix a eu lieu le 6 février.

HÉRAULT TERRITOIRES

Rencontre trimestrielle des différentes entités d'ingénierie départementales, dont H. Logement, H. Ingénierie, H. Energie, Territoires 34... permettant un point d'actualité de nos structures, leur coordination, la mise en place d'un programme de travail et de sous-groupes thématiques: énergies, eau et centres anciens.

HÉRAULT INGENIERIE

Le CAUE et Hérault Ingénierie sont partenaires complémentaires sur un certain nombre de sollicitations d'élus communaux, sur des

questions de projets urbains, d'équipements ou d'espaces publics, générant des interventions auprès des collectivités concernées, avec visites et réunions préalables, concertation sur la méthode d'approche. Des réunions de coordination et « revue de projets » se tiennent régulièrement avec échanges d'information et de points de vue.

In. Conseil aux collectivités territoriales

PLANIFICATION, ÉTUDE DE DÉFINITION URBAINE

Poursuite du partenariat avec le service prospective et urbanisme pour la mise en place d'études de définition urbaine.

CONSEIL PAYSAGER AUX CAMPINGS DÉPARTEMENTAUX

Poursuite des échanges liés à la réédition du guide « Campings du littoral Héraultais, comment repenser l'aménagement paysager? », le guide pratique des espaces verts durables conçu par le CD 34 a été diffusé aux propriétaires et gestionnaires de campings.

CONCHYLITOUR

Lancement des premiers temps d'échanges associant le CAUE via la définition des caractéristiques paysagères, architecturales... afin d'accompagner les mas dégustation permettant de découvrir et mettre en valeur les huîtres et moules de Méditerranée, le métier de conchyliculteur, et les zones de production situées dans des paysages remarquables et un environnement fragile à préserver.

OPÉRATION 8 000 ARBRES PAR AN POUR L'HÉRAULT

Renouvellement de l'opération avec appui dans le cadre de la relecture et conseil pour la réalisation d'une plaquette sur les végétaux de l'opération.

DIRECTION DE LA CULTURE – SERVICE INGÉNIÉRIE ET PARTENARIATS CULTURELS

Participation au projet d'Action Educative Territoriale (AET) initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le soutien de la DRAC Occitanie. Dans le cadre du dispositif « Re-crédation, révéler l'espace » intervention au collège Basile Rouaix, à Cessenon-sur-Orb.

In. Sensibilisation Grand public et scolaires

CONCOURS D'APPEL À IDÉES : HABITER LE LITTORAL DEMAIN !

Le CAUE 34 a accompagné le Conseil Départemental de l'Hérault, dans le cadre de sa politique « Hérault Littoral », dans une action de sensibilisation des élus, des professionnels et des habitants aux questions de submersion marine liées notamment aux changements climatiques.

Dans le cadre d'un groupe de travail, associant aux côtés du Département et du CAUE, la DDTM de l'Hérault, la Région Occitanie ainsi que la ville de Frontignan, il a été décidé d'organiser un concours d'appel à idées ouvert aux professionnels et étudiants des disciplines de l'urbanisme, du paysage, de l'environnement et de l'architecture, mettant en question le devenir de la zone des Hierles à Frontignan. Ce site ne se situe pas en bordure directe du littoral, mais un peu en retrait, dans un secteur où un aménagement résilient peut être pensé dans un horizon temporel cohérent avec la définition du concours (2050-2100).

L'objet était de proposer, à l'échelle d'un quartier, des formes originales d'aménagement, résilientes aux effets attendus des dérèglements climatiques (submersions marines, diminution de la ressource en eau, incendies, phénomènes climatiques violents, hausse des températures...). Cela concerne le paysage dans toutes ses dimensions, les espaces publics et privés, les architectures qui sont questionnées sur leurs impacts environnementaux, leurs capacités à s'adapter aux contraintes climatiques (confort d'été notamment), leurs capacités à disparaître, à être déplacées...

Cet exercice d'aménagement prospectif, doit contribuer à faire évoluer les modes d'occupation de l'espace littoral, et consiste à montrer que l'on peut



© CAUE 34

anticiper, mettre en œuvre des solutions écologiques, décarbonées et fondées sur la nature.

14 propositions, rassemblant des (jeunes) professionnels en activité, des étudiants et embrassant toutes les dimensions de la problématique (architecture, urbanisme, paysagiste concepteur, hydrologue, environnementaliste, écologue, spécialiste en risques majeurs, sociologues...), ont été réceptionnées et analysées par un jury d'experts.

Les réponses ont mis en avant la nécessité de faire place aux écosystèmes pour mettre en œuvre un territoire résilient, en construisant un paysage pour retenir et infiltrer l'eau qui ruisselle, favoriser la biodiversité, mettre en place une agriculture bio, végétaliser la ville... pour aider le territoire à lutter contre les remontées de sel, les îlots de chaleur, les risques. Elles proposent également une construction limitée du site, du paysage et des architectures en imaginant de nouvelles façons d'habiter, la mise en sécurité, l'adaptation et aussi parfois la disparition progressive de celles-ci. Enfin certaines saisissaient l'opportunité d'aménagement de ce site pour rentrer en médiation avec les habitants afin de former, sensibiliser, expérimenter...



Projet lauréat « Oyat » © GROUPEMENT NAVE LAURENCE / LÉVY THÉO / FROGER CHLOÉ / GAUTIER LÉA



Intervention Julie Garcin Saudo © CAUE 34



© CAUE 34

AUTRES PARTENARIATS

DRAC OCCITANIE

Le CAUE contribue au développement culturel des territoires ruraux, en organisant et/ou en participant à des actions culturelles et territoriales. Il fait partie du réseau régional des acteurs de l'architecture mis en place par la DRAC Occitanie. Il s'implique au niveau départemental dans les manifestations organisées par le Ministère de la Culture, tant nationales (JEP, JNA, Levez les yeux) que régionales (Mois de l'architecture, L'Architecture en fête).

In. Sensibilisation Grand public et scolaires

DREAL - PLAN LITTORAL 21

Participation aux temps d'échanges questionnant l'adaptation du littoral au changement climatique et l'accompagnement dans la réalisation de stratégies locales de recomposition spatiale du littoral.

FREDON OCCITANIE

Participation du CAUE aux jurys (novembre) pour la Labellisation « engagé pour le végétal ».

CAUE 63

Le 25 mai, intervention sur « la densification et le projet urbain » dans le cadre de la conférence organisée par le CAUE 63 « ZAN et pavillonnaire, qualifier la densification ».

DDTM 34

— **Revitalisation commerciale:** appui du CAUE à un travail de plaquette sur la revitalisation commerciale des cœurs de ville portée par la DDTM. Premier échange le 25 mai.

— **DPMn:** poursuite de la contribution à la définition d'une stratégie départementale de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPMn) en complémentarité avec une analyse

de données produite par le Cerema. Base de l'Observatoire photographique du paysage avec prises de vues.

— **GT « Paysage et ENR »:** participation au groupe de travail afin de préciser via étude « flash » les caractéristiques, les enjeux et les recommandations paysagères pour réussir l'intégration des projets EnR. Proposer un dispositif d'analyse paysagère pour faciliter la pré-instruction des projets soumis au pôle EnR 34.

— **Revitalisation commerciale:** participation du CAUE à la plaquette sur la revitalisation commerciale des cœurs de ville.



— **GT Réussir la densité:** participation au groupe de travail et à la mise en place d'une mission d'infographiste pour la production d'une plaquette de sensibilisation des élus à la notion de densité. Plaquette publiée.

— **Journée d'information et d'échange avec les BE en urbanisme:** le 16 novembre, à la salle du CAUE, thématiques d'actualité et enjeux majeurs sur le département ont été abordés avec les professionnels: ZAN et densité à l'appui de la plaquette « réussir la densité », démarches prospectives sur le territoire héraultais.

— **Petites villes de demain:** temps d'échanges réguliers avec les chargés de mission PVD et la DDTM, sur les missions portées par le CAUE auprès des collectivités inscrites dans le dispositif.

— **Villages d'avenir:** association du CAUE à la démarche engagée par les services de l'état à l'initiative du sous-préfet de Lodève. Participation à la réunion de présentation aux collectivités du dispositif, et avis sur les candidatures déposées.



RÉUSSIR LA DENSITÉ

Pour une diversification des typologies d’habitat et des espaces publics de qualité...

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la DDTM 34, le CAUE a participé à l’élaboration de la brochure « Réussir la densité » à destination des élus et collectivités.

Elle permet de (re-)découvrir synthétiquement quelques principes pour parvenir à la sobriété foncière : évaluation du potentiel en renouvellement urbain et en réhabilitation de bâti ancien, maîtrise des extensions ou des greffes urbaines au tissu existant, composition avec des formes urbaines et des typologies de logements innovantes, amélioration de la qualité du cadre de vie grâce à des espaces publics généreux et partagés...

La plaquette, réalisée par Camille Boyer (DA et designer graphique) avec Pauline Goffin (architecte et illustratrice), vise, par un graphisme attrayant, à « dédramatiser » la notion de densité et l’image négative qu’elle peut renvoyer dans l’imaginaire collectif. Elle met en exergue le constat de l’étalement urbain non maîtrisé depuis des décennies autour de nos cœurs de villages. Elle soulève l’enjeu d’intervenir sur le « déjà-là », y compris sur le tissu pavillonnaire existant, pour préserver les sols vivants en limite d’urbanisation, pour relever le défi posé par la Loi Climat et Résilience et atteindre l’objectif ZAN. Quelques exemples d’opérations de logements héraultaises illustrent des interventions de greffes et d’extensions urbaines mesurées, économes en foncier et adaptées au contexte rural ou péri-urbain.

Cette publication sera complétée par des fiches intercalaires concernant des opérations de renouvellement et de réinvestissement urbain, à venir en 2024...



Réussir la densité © CAMILLE BOYER ET PAULINE GOFFIN / ATELIER NORD

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Formation des enseignants sur le thème du paysage et l’EAC, accompagné d’un temps terrain.

In. Sensibilisation & information grand public et scolaires

MAISON DE L'ARCHITECTURE OCCITANIE MÉDITERRANÉE (MAOM)

Accueil dans les locaux du CAUE en septembre et co-organisation et animation de l’exposition « le tour des matériaux d’une maison écologique ».

In. Sensibilisation & information grand public et scolaires

CROA - LES «RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE»

Participation du CAUE à la table ronde à Sète autour du concours «habiter le littoral demain».

SALON DES MAIRES

Participation du CAUE avec tenue d’un stand le 29 septembre au Parc des expositions de Béziers.

CCVH/CCSPL/CCGS/GRAND SITE DE FRANCE

Suivi CAUE de la labellisation grand site, Plan de Paysage des Plaines, Causses, Gorges de l’Hérault. Suivi sur études en cours, « plan paysage et énergie ».

COMMISSIONS

Le CAUE est membre de plusieurs commissions d’échelle départementale :

CDNPS / Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
CRPA / Commission régionale du patrimoine et de l'architecture
COMMISSION DE CONCILIATION / pour la répartition de la DGD-U / DDTM.

JURYS 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

— **Jury de MCE** pour la construction de bureaux pour les services territorialisés de la solidarité à Gignac (phase offres), le 24 janvier.

— **Jury de MCE** pour la construction du centre d'exploitation routier et forestiers sapeurs à Lunas, le 23 mai.

— **Jury de MCE** construction d'une halle de sports (phase candidatures) à Frontignan, le 28 novembre.

— **Jury de concours**, extension du collège Vincent Badie de Montarnaud, le 3 octobre.

COLLECTIVITÉS :

— **PALAVAS-LES-FLOTS** : jury de concours de MCE. Projet de construction neuve d'un bâtiment de service public. Phase 1 le 30 juin, et phase 2 le 15 septembre.

— **CLERMONT-L'HÉRAULT** : jury de concours de MCE relative pour la réhabilitation d'un ensemble immobilier en vue de la création d'une maison socio-éducative, associative et des citoyens rue du Doyen Gosse à Clermont-L'Hérault. Phase 1 le 13 avril, et phase 2 le 28 septembre.

— **MONTPELLIER** : Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Jury de concours. Extension du bâtiment principal de la délégation Occitanie. Le 26 septembre et le 7 décembre.

— **SAINT-CHINIAN** : jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la maison de santé. Phase 1 le 27 juillet, phase 2 le 5 octobre.

— **CASTRIES** : jury de concours pour l'extension de l'école du Chat perché de la Guesse. Le 8 septembre et le 24 novembre.

— **LODÈVE** : jury de concours. Rénovation de l'ensemble épiscopal de Lodève. Phase 1 le 16 octobre, et phase 2 le 5 décembre.

MISES À DISPOSITION DE LA SALLE DU CAUE

— Le 23 janvier : copropriété St-Jaumes. Accompagnement PTRE.

— Le 31 janvier : Montpellier 3M. Dans le cadre d'une mission de MCE sur les espaces publics Arceaux-Peyrou.

— Le 14 février : Montpellier 3M. À la demande

de Montpellier 3M, dans le cadre d'une mission de MCE sur les espaces publics Arceaux-Peyrou.

— Le 13 mars : SCOP / 3PCO. Atelier à destination des professionnels de la construction bois, suivi d'une conférence publique sur la sylviculture douce.

— Le 14 mars : copropriété St-Jaumes. Dans le cadre de la rénovation de la copropriété.

— Le 24 mars : Réseau Polygone. Séminaire 2023 du réseau « Polygone ».

— Le 28 mars : E dans l'AU. Assemblée générale.

— Le 30 mars : Envirobât Occitanie. Dans le cadre de la commission d'évaluation « Bâtiment Durables Occitanie ».

— Le 11 mai : Gefosat. Assemblée générale.

— Le 23 mai : Montpellier 3M. Point d'avancement sur la conception des espaces publics Arceaux-Peyrou, avec les représentants de l'association de quartier AVA.

— Le 5 juin : DDTM 34. Séminaire annuel des cadres de la DDTM 34.

— Le 5 juin : ALEC Montpellier Métropole. Assemblée générale.

— Le 22 juin : Conseil Départemental de L'Hérault. Réunion des personnes cadres du volet « communication ».

— Les 28 et 29 juin : Envirobât Occitanie. Formation « Accompagner les projets en démarche Quartiers Durable Occitanie ».

— Du 10 au 13 juillet : Les Ziconofages. Dans le cadre d'un stage vidéo destiné à des adolescents sur le sujet : « Espaces publics de Montpellier ».

— Le 10 octobre : MAOM. Assemblée générale.

— Le 17 octobre : UOM (Urbanistes Occitanie Méditerranée). Atelier de présentation de jeunes urbanistes.

— Le 16 novembre : DDTM. Journée destinée aux bureaux d'étude sur le thème de la planification. Présentation de la plaquette « Réussir la densité ».

— Le 20 novembre : Fédération Française du Paysage. Dans le cadre de l'exposition de photographies « Une forêt derrière les pyramides-Enquête sur le paysage urbain de La Grande Motte ».

— Le 7 décembre : UNIFORMATION / ALEC. Séance grands comptes d'Uniformation sur la « Transition Écologique » animée par l'ALEC.

— Le 21 décembre : Montpellier 3M. Ateliers « Transformer la ville via l'art et la culture » dans le cadre de la ZAT.

VIE DU CAUE

LE CAUE AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

LE CAUE AU NIVEAU NATIONAL

VIE FÉDÉRALE

Julie Garcin Saudo, présidente du CAUE de l'Hérault, reconduite depuis novembre 2021 comme membre du conseil d'administration de la FNCAUE, et trésorière, a participé aux 4 conseils d'administration de l'année 2023 et à l'AG du 10 mai.

Florence Fombonne Rouvier, directrice, a quant à elle représenté les CAUE d'Occitanie à la Conférence Technique Permanente (CTP) qui rassemble les directeurs de CAUE représentant leur région. Elle a participé aux réunions de l'année 2023 et été représentante de la CTP au CA de la FNCAUE.

LES AUTRES ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL

— **Université d'été des CAUE, Strasbourg, du 5 au 7 juillet :** 5 des membres de l'équipe y ont pris part. Suite à l'appel à contribution, le CAUE de l'Hérault a assuré l'animation de deux ateliers thématiques permettant de présenter des actions du CAUE 34 (« Habiter le littoral demain » et « Favoriser le vivant ») ainsi qu'une intervention en Pecha Kucha revenant sur la formation « Autorisation d'urbanisme à l'intention des élus et techniciens ».

— **Les enfants du patrimoine :** le CAUE 34 s'est impliqué cette année encore dans l'organisation au niveau départemental de cette manifestation nationale. L'information a été diffusée auprès de l'ensemble des partenaires potentiels et le CAUE a assuré l'inscription de leurs propositions sur la plateforme nationale.

— **Modification du cadre conventionnel :** fin de la convention collective Nationale ADITIG le 1^{er} décembre avec une gestion du vide conventionnel par la FNCAUE dans la période de transition en attendant l'application d'une nouvelle CCN en débat sur l'année 2024.

LE CAUE AU NIVEAU RÉGIONAL

LES CAUE D'OCCITANIE : PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL

— **Groupe de travail ZAN :** le CAUE participe et contribue au groupe dédié à la question du Zéro Artificialisation Nette. Mise au point de supports d'aide à l'appropriation du sujet par les élus, à sa traduction dans les actions de planification et d'aménagement. Des sous-groupes ont été lancés pour valoriser les travaux sous forme de divers médias (vidéos, publications, expositions, jeux).

— **Groupe de travail sensibilisation Jeunes Publics, dont les principaux objectifs sont :** capitaliser les actions en matière de pédagogie, partager des retours d'expérience, échanger sur les pratiques et outils. Lors d'une formation interne, le CAUE 34 a été retenu, avec les CAUE 30 et 31, pour partager son expérience pédagogique.

— **Exposition « Mission Racine » :** finalisation de l'exposition revenant sur l'histoire de la « Mission Racine » : un grand projet d'aménagement touristique du littoral languedocien lancé dans les années 1960, qui a vu la création de sept stations touristiques. Notamment, dans l'Hérault : celles de La Grande-Motte et du Cap d'Agde. Le pilotage de cette action a été assuré par le CAUE 34, et elle a été présentée au Cap d'Agde à l'été 2023, et au CAUE dans le cadre plus large de l'exposition « Empreintes humaines, au fil des rivages ».

In. Sensibilisation & information grand public et scolaires

— **Groupe de travail numérique :** visant à enrichir nos connaissances web par l'échange de compétences internes au groupe.

— **Groupe de travail conseil aux particuliers :** pour clarifier le classement des contenus mis à la disposition des particuliers sur le site internet des CAUE d'Occitanie.

— **Groupe fiches patrimoine :** à l'initiative de la DRAC, travail collaboratif entre les UDAP et les CAUE d'Occitanie pour réaliser un ensemble de fiches de conseils tout public pour la rénovation et l'entretien du bâti patrimonial.

L'ÉQUIPE DU CAUE

AU 31 DÉCEMBRE 2023



Florence Fombonne Rouvier
DIRECTRICE

Urbaniste et géographe



Sylvaine Glaizol
DIRECTRICE ADJOINTE

Architecte et urbaniste
Responsable Mission
Conseil aux collectivités
(DÉPART À LA RETRAITE 1^{ER}/07)



Serena Palazzi
Architecte et
paysagiste conseillère



Mickaël Arjona
Architecte conseiller



Patrick Fichera
Responsable
administratif



Alain Pérez
Architecte et urbaniste
conseiller



Cécile Bandza
Assistante de projet



Joséphine Guillemain
Architecte conseillère
(EN CDD DEPUIS JUIN 2022)



Valérie Perez
Chargée du centre
de ressources
& outils multimédias
MISE À DISPO. PAR LE CD 34



Patrick Buffard
Architecte et urbaniste
conseiller



Anne Verdier
Architecte conseillère
(REPL. DE NOVEMBRE
À DÉCEMBRE D'ANNE-MARIE
LLANTA)



Anne-Marie Llanta
Architecte et urbaniste
Responsable Mission
Sensibilisation



Lydie Champonnois
Architecte et urbaniste
conseillère



Xavier Mestre
Architecte et urbaniste
conseiller



Olivier Mas
Photographe
MISE À DISPO. PARTIELLE
PAR LE CD 34



Anaïs Hervouet
Paysagiste conseillère

FORMATIONS, LOCAUX ET LOGICIELS

PROFESSIONNELLES

— **Biologie et identification des champignons**

lignivores: organisée par L'Atelier de l'Arbre
(1 salariée).

— **Utilisation de l'approche de Palo Alto dans les**

CAUE: session 2 organisée par le CAUE du Gers
(2 salariés).

— **Réemploi: conception de projets de rénovation et neuf intégrant des matériaux de réemploi:**

organisée par Envirobât (1 salarié).

LES LOCAUX

L'ensemble des travaux et aménagements au niveau du RDC et de la montée d'escalier ont été terminés en avril, permettant une réorganisation des espaces dédiés à la reproduction, à l'archivage et générant un nouvel espace de bureau au sein duquel la MAOM a emménagé en septembre.

En parallèle des travaux de la rue Saint-Louis, une végétalisation du pied de façade a été réalisée dans le cadre de l'action « Bon de Végétalisation », allant ainsi dans le sens des actions proposées par le CAUE en faveur de la nature en Ville.

LE LOGICIEL CAUE'PILOTE

Poursuite de la mise en place de cette plateforme permettant la gestion et la mutualisation des états de l'activité du CAUE, par missions et domaines d'intervention, pour les rendez-vous aux particuliers, les actions menées auprès des collectivités, les actions de sensibilisation, la gestion RH mais aussi à terme une base de données des contacts et partenaires, l'agenda partagé, etc. Le déploiement du formulaire de demande de rendez-vous et de questions en ligne, sont effectifs sur l'exercice 2023.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 1^{er} juin à Candillargues. Le Quorum n'ayant pas été atteint, une 2^e a été organisée le 21 juin, au siège du CAUE de l'Hérault. Pour autant, au cours de la matinée, ses membres professionnels ont tour à tour présenté des morceaux choisis du compte rendu d'activités 2022. À la suite de la présentation de la partie statutaire, l'occasion a été donnée d'aborder la mission d'accompagnement du CAUE 34 sur la commune de Candillargues, «Du projet urbain aux aménagements d'espaces publics», qui a donné lieu à une mission d'étude de définition urbaine présentée par Eskis (paysagistes concepteurs), conclue par le témoignage d'Anthony Melin, maire de Candillargues. L'après-midi était proposé un parcours commenté des sites de projets dans le centre du village, suivi de la découverte de son marais commenté par le SYMBO (Syndicat Mixte du Bassin de l'Or).

EN 2023, LE CAUE DE L'HÉRAULT COMPTABILISE UN TOTAL DE 231 MEMBRES, DONT 22 ADMINISTRATEURS.

LES MEMBRES ACTIFS ADHÉRENTS :

A : ABEILHAN, ADISSAN, AGEL, AIGNE, AIGUES-VIVES, ALIGNAN, ANIANE, ASSIGNAN, AUMES, AUTIGNAC AZILLANET, ASPIRAN

B : BALARUC LE VIEUX, BASSAN, BÉDARIEUX, BÉLARGA, BERLOU, BESSAN, BOISSERON, BOUZIGUES, BRENAS, BRIGNAC, BRISSAC

C : CABRIÈRES, CAMBON ET SALVERGUES, CAMPAGNE, CAMPLONG, CANDILLARGUES, CAPESTANG, CARLENCAS ET LEVAS, CASSAGNOLES, CASTANET LE HAUT, CASTRIES, CAUSSE DE LA SELLE, CAUSSES ET VEYRAN, CAUX, CAZEDARNES, CAZOULS LES BÉZIERS, CÉBAZAN, CERS, CESSENON SUR ORB, CESSERAS, CLARET, CLERMONT L'HÉRAULT, COLOMBIÈRES SUR ORB, COLOMBIERS, COULOBRES, COURNIU, COURNONTERRAL, CREISSAN, CRUZY

E : ENTRE VIGNES

F : FABRÈGUES, FAUGÈRES, FÉLINES MINERVOIS, FERRALS, FLORENSAC, FONTANES, FONTÈS, FRAISSE-SUR-AGOUT, FRONTIGNAN

G : GABIAN, GANGES, GARRIGUES, GIGEAN, GIGNAC, GRABELS, GRAISSESSAC

J : JACOU, JONQUIÈRES, JUVIGNAC

L : LA CAUNETTE, LA LAVINIÈRE, LA SALVETAT, LA TOUR SUR ORB, LACOSTE, LAMALOU LES BAINS,

LANSARGUES, LATTES, LAURENS, LAURET, LAUROUX, LAVÉRUNE, LE BOSQ, LE BOUSQUET D'ORB, LE CAYLAR, LE POUGET, LE POUJOLS SUR ORB, PUECH (LE), LES MATELLES, LESPIGNAN, LÉZIGNAN-LA-CÈBE, LIEURAN CABRIÈRE, LIGNAN SUR ORB, LE TRIADOU, LES RIVES, LOUPIAN, LUNAS, LUNEL, LUNEL VIEL

M : MAGALAS, MARAUSSAN, MARGON, MAUGUIO, MÉRIFONS, MÈZE, MINERVE, MIREVAL, MONS LA TRIVAL, MONTARNAUD, MONTAUD, MONTBAZIN, MONTBLANC, MONTELS, MOUTOULIEU, MOURÈZE, MUDAISSON, MURVIELS LES BÉZIERS, MURVIEL LES MONTEPELLIERS

N : NÉBIAN, NEFFIÈS, NISSAN LEZ ENSÉRUNES, NIZAS

O : OCTON, OLARGUES, OLONZAC, OUPIA

P : PALAVAS LES FLOTS, PAULHAN, PÉGAIROLLES ESCALETTE, PÉZENAS, PÉZÈNES LES MINES, IERRERUE, PIGNAN, PLAISSAN, POILHES, POMEROLS, POUJOLS, POUSSAN, POUZOLS, PRADES LE LEZ, PRADES VERNAZOBRES, PRÉNIAM, PULLARCHER, PUISSALICON, PUISSEGUIER

Q : QUARANTE

R : ROMIGUIÈRES, ROUET, ROUJAN

S : ST BAUZILLE DE MONTMEL, ST BAUZILLE DE PUTOIS, ST BRÈS, ST CHINIAN, ST ETIENNE D'ALBAGNAN, ST ETIENNE GOURGAS, ST GÉLY DU FESC, ST-GENIÈS VARENSAL, ST GERVAIS SUR MARE, ST JEAN BUÈGES, ST JEAN DE CORNIES, ST JEAN MINERVE, ST JEAN DE VEDAS, ST MARTIN DE LONDRES, ST MATHIEU DE TRÉVIER, ST MAURICE NAVACELLES, ST MICHEL, ST NAZAIRE DE PÉZAN, ST PARGOIRE, ST PONS DE THOMIÈRES, ST THIBÉRY, ST VINCENT DE BARBEYRARGUES, STE CROIX DE QUINTILLARGUES, SATURARGUES, SAUSSAN, SAUSSINES, SAUTEYRARGUES, SÉRIGNAN, SERVIAN, SIRAN, SORBS, SUSSARGUES

T : TEYRAN

U : USCLAS

V : VACQUIÈRES, VAILHAUQUÈS, VALERGUES, VALFLAUNÈS, VALRAS PLAGE, VALROS, VÉLIEUX, VENDRES, VIC LA GARDIOLE, VIEUSSAN, VILLENEUVE LES MAGUELONE, VILLEVEYRAC, VIOLS EN LAVAL

AGGLOMÉRATIONS, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, PROGRAMME : AGGLOMÉRATION BÉZIERS, CC GAND ORB, CÉVENNES GANGEZOISES, CC LODÉVOIS LARZAC, CC LA DOMITIENNE, CC DU MINERVOIS AU CARROUX, COMMUNAUTÉ COMMUNES SUD HÉRAULT, CC MONTS DE LACAUNE – MONTAGNE, CC DU GRAND PIC SAINT LOUP, CC PAYS DE LUNEL, HÉRAULT LOGEMENT



© CAUE 34

CONSEIL D'ADMINISTRATION

22 MEMBRES

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Julie Garcin Saudo,
Conseillère Départementale du canton de Pézenas,
Présidente du CAUE.

Gaëlle Levêque,
Conseillère Départementale du canton de Lodève.

Audrey Imbert,
Conseillère Départementale du canton de Mèze.

Sylvie Pradelle,
Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade.

Sébastien Cristol,
Conseiller Départemental du canton Montpellier.

Brice Bonnefoux,
Conseiller Départemental du canton de Mauguio.

3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Catherine Côme, succédant à Christophe Mauny
le 15 septembre, Directrice des services départementaux
de l'Éducation Nationale (représentée par Fabien Jouve,
conseiller pédagogique départemental Arts et Culture).

Sophie Loubens, Cheffe de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine.

Fabrice Levasseur, succédant à Matthieu Grégory,
le 3 avril, Directeur de la DDTM (représenté par Thierry Durand,
Directeur Adjoint).

2 PERSONNES QUALIFIÉES

Olivier Daguisy, Directeur de la SEM.A.BA.TH.

Alexandre Brun, Maître de Conférences HDR,
Université Paul Valéry Montpellier 3.

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Maguelone Vidal, Architecte DPLG, CROA.

Yoann Foucher, Urbaniste OPQU-Architecte, Dr en
Architecture-Aménagement de l'Espace. Suppléant Eugène
Gréau, Urbaniste qualifié OPQU, président des Urbanistes
d'Occitanie.

Christophe Faucon,
Paysagiste, Fédération Française du Paysage.

Karine Severac, Architecte, Union Syndicale des Architectes
du Languedoc Roussillon.

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Frédéric Roig, Maire de Pégaïrolles-de-l'Escalette,
président de l'Association des Maires du département
de l'Hérault.

Thierry Verdier, Directeur de l'ENSAM.

Jean-Claude Brainville,
Conseiller Municipal à Olargues, commission urbanisme.

Philippe Lenoir, Maire-adjoint de la commune
de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux.

Loïc Fataccioli, Maire de Boisseron.

Serge Pesce, Maire de Maraussan.

1 REPRÉSENTANT ÉLU PAR LE PERSONNEL SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Serena Palazzi, titulaire,
architecte urbaniste conseillère au CAUE 34.

Alain Pérez, suppléant,
architecte paysagiste conseiller au CAUE 34.

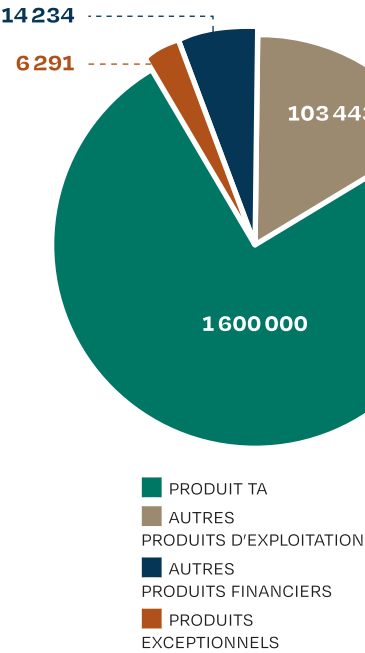
LE COMPTE DE RÉSULTAT

EN MATIÈRE DE RECETTES — En 2023, le Département a voté la contribution de la TA à 2,5 %, en affectant 0,3 % au CAUE de l'Hérault et 2,2 % à la politique de protection des ENS. Le montant de la contribution a été fixé par le Département de l'Hérault à 1 600 000 €. Le CAUE 34 est dépendant financièrement de la collectivité avec la TA qui représente plus de 92 % des produits. Le reversement de la TA pour cet exercice est de 1 600 000 € (soit + 10,42 %). Le montant global des produits de fonctionnement est donc en augmentation de plus de 10,80 %, par rapport à 2022. Les produits exceptionnels et les autres produits de gestion sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

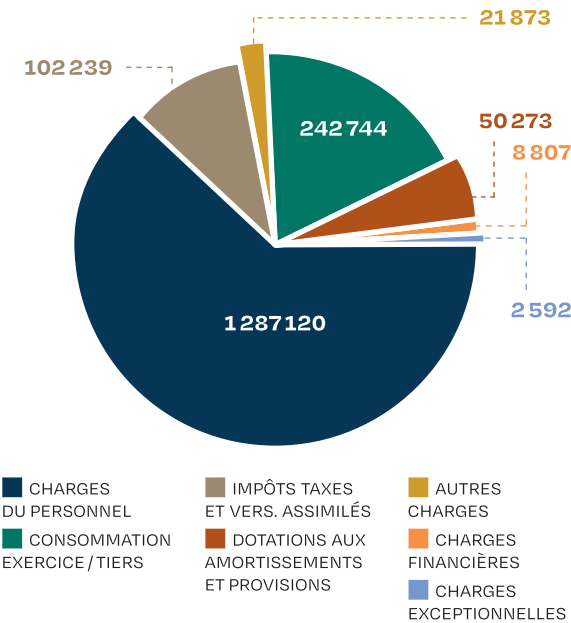
EN MATIÈRE DE DÉPENSES — Globalement l'ensemble des dépenses est en augmentation de 5,89 % par rapport à 2022. Il est à noter que certaines charges de fonctionnement sont en variations importantes en positif ou en négatif.

Ces flux comparatifs des frais de fonctionnement sont en lien avec les différentes nouvelles actions menées en 2023, mais aussi avec le changement du parc automobile. Ce dernier a engendré des frais de remise en état, et le versement du 1^{er} loyer de la location avec option d'achat. Les charges du personnel sont en augmentation contenue de près de 5 %, toujours par rapport à 2022. Juin 2023 : départ volontaire à la retraite de S. Glaizol. Pour la première fois, une provision sur l'aménagement du temps de travail est comptabilisée. Au final, le résultat net de l'exercice s'établit par un bénéfice de 8 320 €. Il viendra augmenter les réserves du CAUE. La réalisation des dépenses et des recettes est conforme aux prévisions budgétaires, du budget primitif et du budget supplémentaire, confirmant un résultat positif. Comme chaque fois, la direction agit dès l'annonce de la dotation du Conseil Départemental pour adapter sa gestion aux moyens alloués.

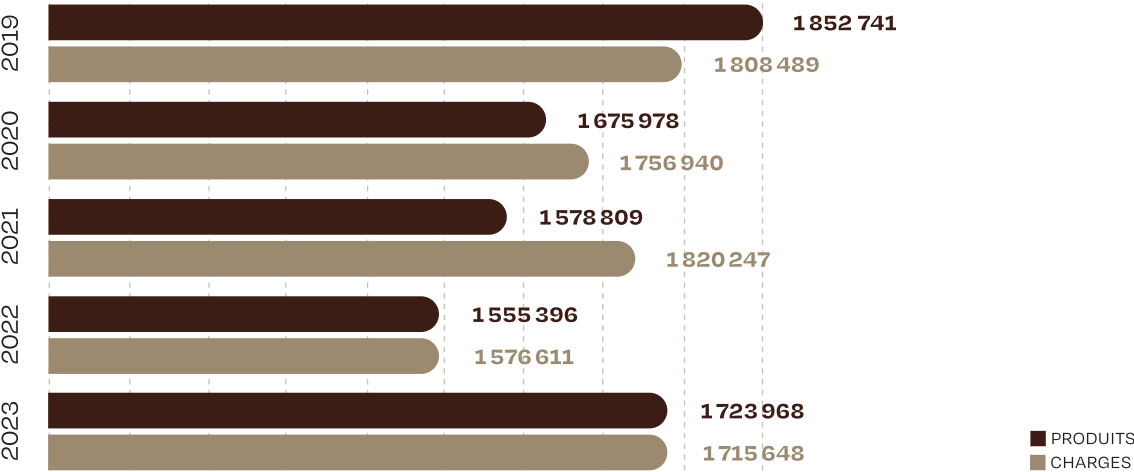
RESSOURCES → 1 723 968 €



CHARGES → 1 715 648 €



RÉCAPITULATIF DES CHARGES ET PRODUITS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES :



LE CAUE REMERCIE L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES



